



Ce document est une traduction en français de la version anglaise auditée. En cas de différence, seule la version anglaise auditée fait foi.

Sommaire

PORTRAIT DU GROUPE	5
1. PRÉSENTATION DU GROUPE.....	5
2. HISTORIQUE	5
3. STRUCTURE DU GROUPE	6
4. RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPATIONS DE SOCFIN.....	7
<i>SOCFINASIA</i>	8
<i>SOCFINAF</i>	9
MARCHÉ INTERNATIONAL DU CAOUTCHOUC ET DES HUILES VÉGÉTALES	10
1. CAOUTCHOUC	10
<i>Le Marché international en 2023</i>	11
<i>Perspectives 2024</i>	12
2. HUILES VÉGÉTALES	13
<i>Le Marché international en 2023</i>	14
<i>Perspectives 2024</i>	15
ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE	16
CHIFFRES CLÉS	17
1. INDICATEURS D'ACTIVITÉS.....	17
2. CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	18
3. CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	18
DONNÉES BOURSIÈRES	19
DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	20
1. INTRODUCTION.....	20
2. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	20
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION	20
<i>Composition du Conseil d'Administration</i>	20
<i>Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées</i>	21
<i>Nominations des Administrateurs</i>	22
<i>Rôle et compétences du Conseil d'Administration</i>	22
<i>Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration</i>	23
4. LES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	23
4.1. <i>Comité d'Audit</i>	23
4.2. <i>Comité de Nomination et de Rémunération</i>	23
5. RÉMUNÉRATIONS.....	24
6. NOTIFICATION DE L'ACTIONNARIAT	24
7. CALENDRIER FINANCIER	24
8. AUDIT EXTERNE	25
9. RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE	25
10. AUTRES INFORMATIONS	25
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	26
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ	27
1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	27
2. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	28
3. PERSPECTIVES 2024.....	28
4. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE	29
5. EVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	29

6. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	29
7. SYSTEME GENERAL DE CONTROLE INTERNE ADAPTE AUX SPECIFICITES DES ACTIVITES DU GROUPE	29
8. ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE	31
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	32
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	33
1. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	33
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	35
3. ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ	36
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	37
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ	38
6. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	39
<i>Note 1. Généralités et principales méthodes comptables</i>	39
<i>Note 2. Filiales</i>	53
<i>Note 3. Retraitement et reclassement</i>	56
<i>Note 4. Ecart d'acquisition</i>	58
<i>Note 5. Contrats de location</i>	58
<i>Note 6. Immobilisations incorporelles</i>	60
<i>Note 7. Immobilisations corporelles</i>	61
<i>Note 8. Actifs biologiques producteurs</i>	63
<i>Note 9. Dotations aux amortissements et pertes de valeur</i>	64
<i>Note 10. Dépréciations d'actifs</i>	64
<i>Note 11. Immeubles de placement</i>	66
<i>Note 12. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives</i>	67
<i>Note 13. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu</i>	69
<i>Note 14. Impôts différés</i>	70
<i>Note 15. Actifs et passifs d'impôts exigibles</i>	71
<i>Note 16. Charge d'impôts</i>	72
<i>Note 17. Stocks</i>	73
<i>Note 18. Créances commerciales (actifs courants)</i>	74
<i>Note 19. Autres créances (actifs courants)</i>	74
<i>Note 20. Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	75
<i>Note 21. Capital et prime d'émission</i>	75
<i>Note 22. Réserve légale</i>	75
<i>Note 23. Engagements de retraites</i>	76
<i>Note 24. Dettes financières</i>	79
<i>Note 25. Dettes commerciales et autres dettes</i>	83
<i>Note 26. Instruments financiers</i>	84
<i>Note 27. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice</i>	86
<i>Note 28. Autres produits financiers</i>	86
<i>Note 29. Charges financières</i>	86
<i>Note 30. Résultat net par action</i>	87
<i>Note 31. Dividendes et tantièmes</i>	87
<i>Note 32. Informations relatives aux parties liées</i>	87
<i>Note 33. Engagements hors bilan</i>	88
<i>Note 34. Information sectorielle</i>	89
<i>Note 35. Gestion des risques</i>	95
<i>Note 36. Passifs éventuels</i>	99
<i>Note 37. Environnement politique et économique</i>	101
<i>Note 38. Événements postérieurs à la date de clôture</i>	101
<i>Note 39. Actifs détenus en vue de la vente</i>	102

<i>Note 40. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréée</i>	102
RAPPORT DE GESTION SOCIAL	103
ACTIVITÉS	103
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	103
BILAN	103
PORTEFEUILLE.....	104
PARTICIPATIONS	104
AFFECTATION DU RÉSULTAT	105
ACTIONS PROPRES.....	105
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	105
INSTRUMENTS FINANCIERS.....	105
SUCCURSALE	106
POLITIQUE DE GESTION RESPONSABLE	107
VALEUR ESTIMÉE DE L'ACTION (COMPTES SOCIAUX)	107
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	107
PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	107
PERSPECTIVES.....	107
NOMINATIONS STATUTAIRES.....	107
ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX	108
1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023	108
2. COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023	110
3. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023	111
<i>Note 1. Généralités</i>	111
<i>Note 2. Principes, règles et méthodes comptables</i>	111
<i>Note 3. Immobilisations financières</i>	114
<i>Note 4. Créances sur des entreprises liées</i>	115
<i>Note 5. Capitaux propres</i>	116
<i>Note 6. Dettes envers des entreprises liées</i>	117
<i>Note 7. Produits provenant de participations</i>	117
<i>Note 8. Produits provenant de créances de l'actif immobilisé</i>	117
<i>Note 9. Impôts</i>	118
<i>Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration</i>	118
<i>Note 11. Environnement politique et économique</i>	118
<i>Note 12. Engagements hors bilan</i>	118
<i>Note 13. Evènements postérieurs à la date de clôture</i>	118
GLOSSAIRE	119

1. Présentation du Groupe

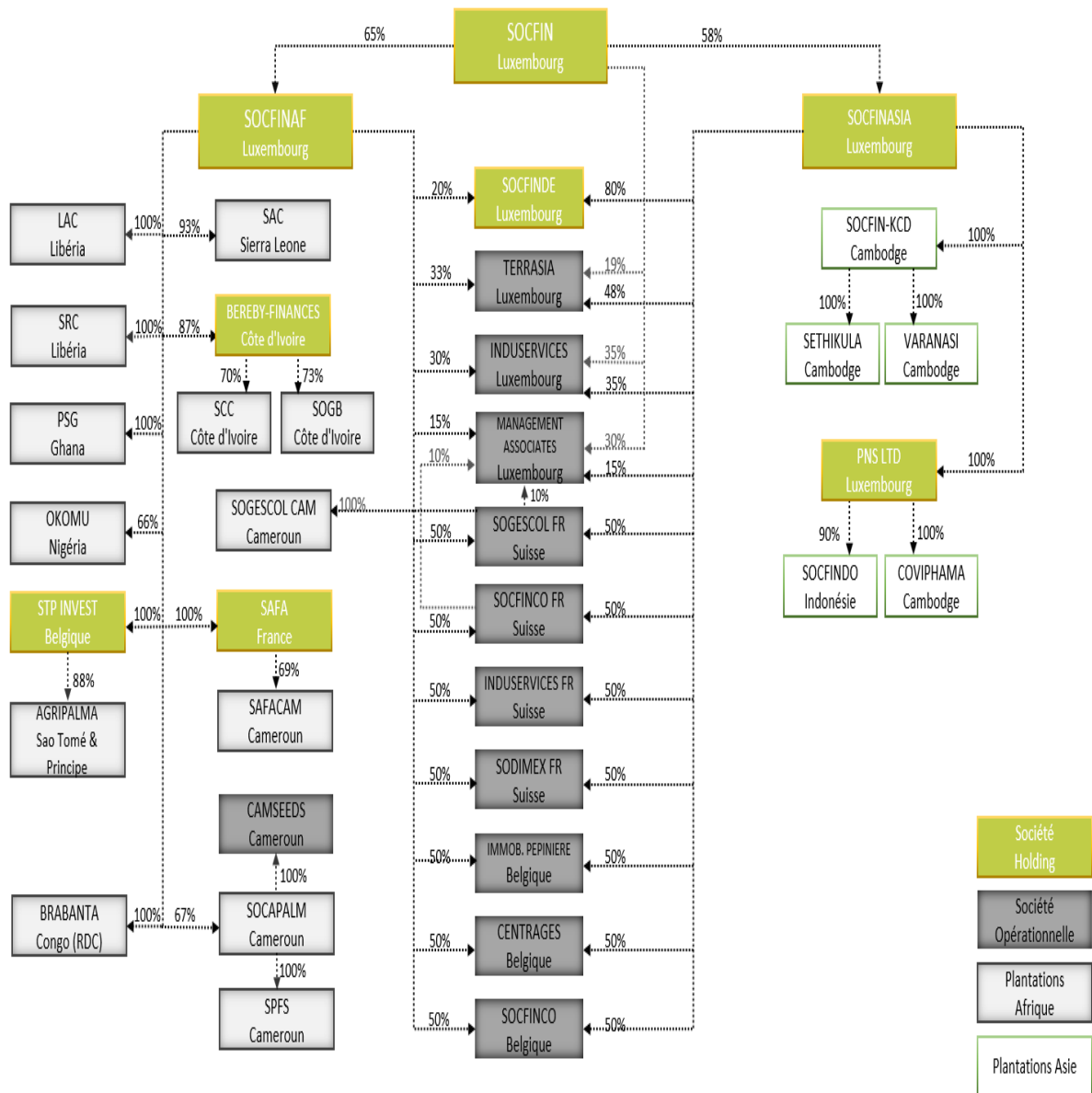
Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 5 décembre 1959 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfin consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 190,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est. Socfin emploie 33,809 personnes et a réalisé en 2023, un chiffre d'affaires consolidé de 863 millions d'euros.

2. Historique

- **05/12/1959** Constitution de la Société Financière Luxembourgeoise, en abrégé "Socfinal" sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **09/06/1960** Les titres Socfinal ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1960** Depuis sa constitution, Socfinal a investi, entre autre, dans: Société Financière des Caoutchoucs "Socfin" (Belgique) ; Plantations Nord-Sumatra (Belgique) ; Selangor Plantations Company Berhad (Malaisie) ; Sennah Rubber Company (Angleterre) et différentes sociétés de cultures équatoriales congolaises.
- **31/12/1965** Le portefeuille affiche de nouveaux investissements en Indonésie : Société de Cultures Asahan ; Société de Cultures Batangara ; Huileries de Deli et Société de Cultures Sungei Liput.
- **31/12/1971** Socfinal investit dans la Compagnie Internationale de Cultures "Intercultures", société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg ; Socfin Industrial Development "Socfinde" (Luxembourg) et dans la Compagnie du Cambodge (France).
- **31/12/1972** Socfinal participe à la constitution de Socfinasia (Luxembourg) en échange des actions des sociétés indonésiennes Asahan, Batangara, Huileries de Deli et Sungei Liput. Socfinasia sera cotée à la Bourse de Luxembourg en 1973.
- **31/12/1975** Sortie des titres Socfin (Belgique) du portefeuille.
- **31/12/1980** Acquisition d'actions Selangor Holding, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1994** Socfinal investit à hauteur de 60% dans le capital de la SOGB (Côte d'Ivoire) suite à la privatisation de cette plantation ivoirienne. Cette participation sera cédée à Intercultures.
- **31/12/1999** Vente des participations Selangor Holding et Plantations Nord-Sumatra.
- **31/12/2000** Cession des actions Sennah Rubber Company suite à l'OPA/OPE sur ces titres.
- **15/11/2006** Suite à la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off), Socfinal détient directement, d'un côté Socfinasia (Asie) et de l'autre Intercultures (Afrique).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et le changement de la dénomination en Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin". Changement de la dénomination d'Intercultures en Socfinaf.
- **01/07/2011** Attribution aux actionnaires existants de 20 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **29/08/2014** Socfin a échangé 9% des actions Socfinaf contre 100% des actions de la société de droit français, Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA". Celle-ci détient 68.93% de Safacam S.A., une société camerounaise de plantation qui exploite 5,400 ha de palmiers à huile et 4,400 ha d'hévéas. A l'issue de cet échange, Socfin détient encore 55.08% de Socfinaf.
- **31/12/2014** La participation SAFA a été amenée à Socfinaf par le biais d'une augmentation de capital par apport en nature. Socfin détient 56.48% du capital de Socfinasia et 58.79% du capital de Socfinaf.

3. Structure du Groupe



4. Renseignements sur les participations de Socfin

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
1) Titres cotés		
<i>Luxembourg</i>		
Socfinasia	11,413,822	58.25%
Socfinaf	11,528,898	64.64%
2) Titres non cotés		
<i>Luxembourg</i>		
Terrasia	1,891	18.91%
Induservices	3,500	35.00%
Management Associates	3,000	30.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfin détient une participation.

Sauf indication contraire, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

SOCFINASIA

Socfinasia est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

Capital: EUR 24,492,825.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 s'élève à 48,129,963 euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai prochain, la mise en paiement d'un dividende de 4.00 euros par action. Pour rappel, 2.00 euros ont déjà été versés fin 2023 au titre d'acompte pour l'exercice 2023.

<i>Chiffres clés (milliers d'euros)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	357,705	405,668
Actifs circulants	72,553	52,029
Capitaux propres (*)	424,074	452,144
Dettes, provisions et tiers	6,183	5,552
Résultat de la période	48,130	70,685
Résultat distribué	87,086	76,200
Cours de bourse (euro)	15.40	14.80
Dividende unitaire brut (euro)	4.00	3.50
Dividende / capitalisation boursière (%)	25.97	23.65
Participation de Socfin (%)	58.25	58.25

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

SOCFINAF

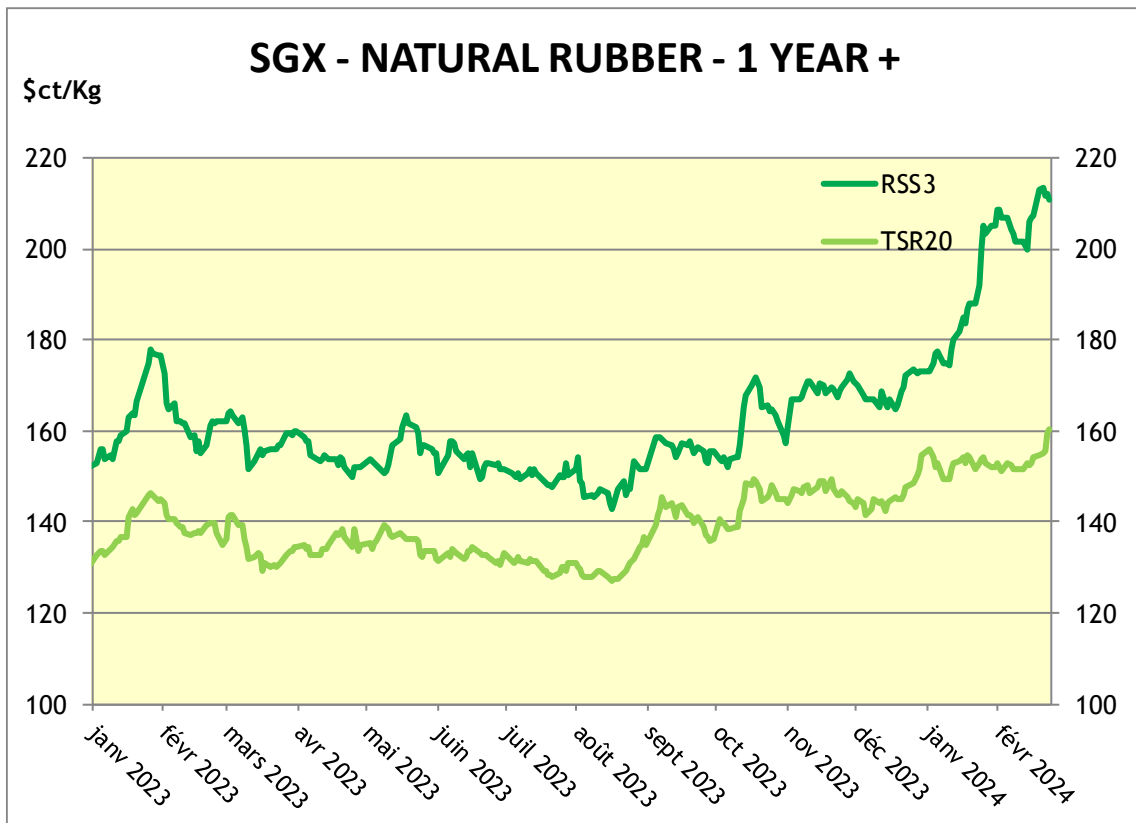
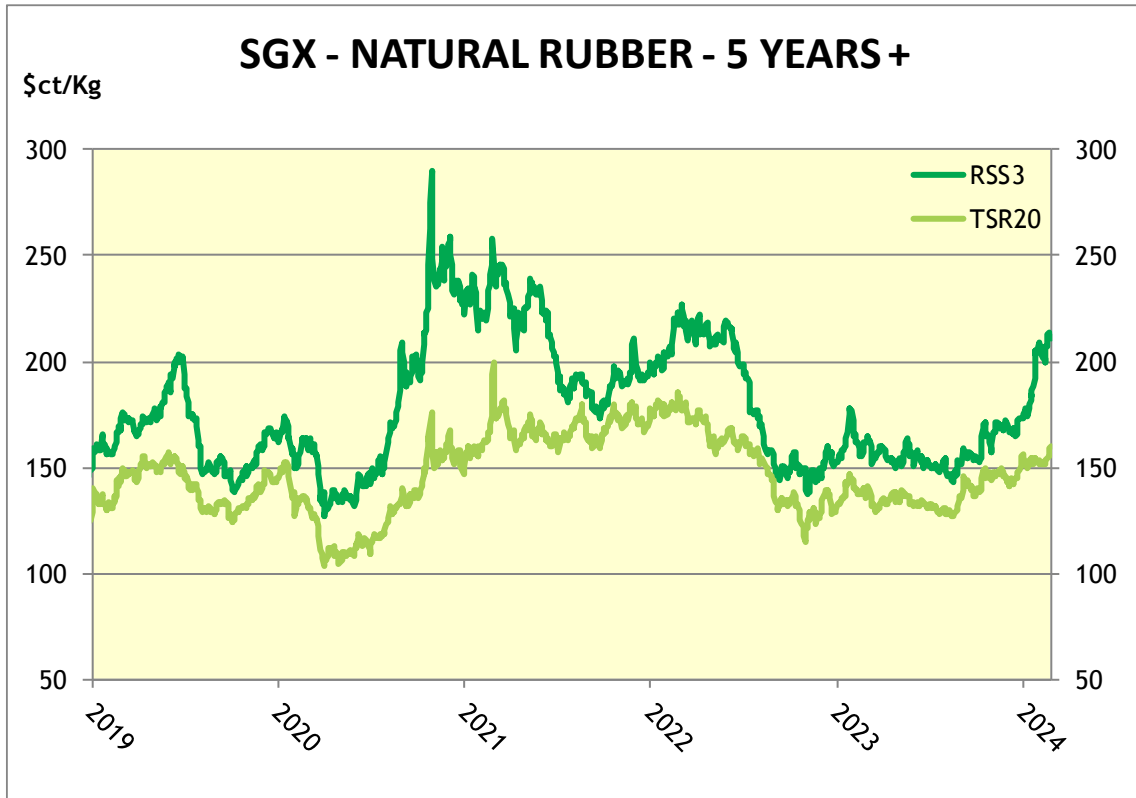
Socfinaf est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale, pour l'essentiel dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

Capital: EUR 35,673,300.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 s'élève à 2,658,856 euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai prochain de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2023.

<i>Chiffres clés (milliers d'euros)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	317,047	361,924
Actifs circulants	32,231	36,676
Capitaux propres	223,913	221,254
Dettes, provisions et tiers	125,366	177,347
Résultat de la période	2,659	-37,543
Résultat distribué	0	0
Cours de bourse (euro)	10.80	11.80
Dividende unitaire brut (euro)	0	0
Dividende / capitalisation boursière (%)	0	0
Participation de Socfin (%)	64.64	64.64

1. Caoutchouc



Le marché international en 2023

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20^G 1^{ère} position sur SGX^G) pour l'année 2023 est de 1,377 USD/T FOB^G Singapour contre 1,548 USD/T en 2022, soit une baisse de 11%.

Convertie en Euro, la moyenne des cours du TSR20^G en 2023 est de 1,273 EUR/T contre 1,469 EUR/T en 2022.

La fin de l'année 2022 a été marquée par l'arrêt de la politique 'zéro-Covid' en Chine et des stocks élevés de caoutchouc naturel dans les pays consommateurs. La Chine, premier consommateur mondial de caoutchouc naturel, a connu en 2022 l'un des plus faibles rythmes de croissance économique depuis 40 ans à 3%.

L'espoir de reprise de l'activité économique chinoise en début d'année a permis aux cours du caoutchouc naturel d'atteindre un niveau proche des 1,450 USD/T à la fin janvier 2023. En effet, la levée des mesures de santé publique devait aller de pair avec un redémarrage spectaculaire de l'économie chinoise. En réalité, le pays n'a pas retrouvé son envol, confronté à une crise immobilière majeure, à une baisse de ses exportations et une consommation intérieure en berne.

Dans ce contexte et malgré l'entrée en hivernage des pays producteurs, les cours sont restés sous pression à partir de février évoluant dans une échelle entre 1,300 et 1,400 USD/T sur fond de ralentissement de la consommation, de guerre en Ukraine, de pressions inflationnistes persistantes, de politiques monétaires restrictives des principales banques centrales et de turbulences dans le secteur bancaire. Les cours du caoutchouc naturel ont atteint mi-août un plus bas de l'année à 1,270 USD/T.

La baisse de la demande de caoutchouc naturel s'est fait particulièrement ressentir sur les marchés européens et américains provoquant une hausse des inventaires dans les usines des pneumaticiens.

La baisse de production en Indonésie et Malaisie, due notamment à une maladie de l'hévéa, n'a pas eu d'effets positifs sur les cours du caoutchouc naturel car elle fut compensée par la hausse de production dans d'autres pays comme la Côte d'Ivoire et le Cambodge. La Côte d'Ivoire a connu en 2023 sa plus forte croissance de production annuelle (+26%) depuis cinq ans et conforte son statut de 3^{ème} producteur mondial avec 1.68 million de tonnes produites.

A partir de la fin août, les cours du caoutchouc naturel se sont redressés suite aux mesures prises par le gouvernement chinois afin de stimuler la croissance économique et aux révisions de production à la baisse en Thaïlande et en Indonésie en raison de pluies abondantes entravant les récoltes.

Fin décembre, les cours du caoutchouc naturel ont franchi la barre des 1,500 USD/T et atteint le dernier jour de clôture en 2023 le plus haut niveau de l'année à 1,561 USD/T.

En fort contraste par rapport à l'année 2021 et au premier semestre 2022, la logistique mondiale s'est améliorée fin 2022 et les taux de fret maritime ont régulièrement baissé durant 2023 pour revenir à leurs niveaux pré-COVID. Les taux de fret en sortie d'Asie ont baissé plus rapidement qu'en sortie d'Afrique rendant le caoutchouc asiatique plus compétitif par rapport à l'africain.

Cependant, les tensions apparues en Mer Rouge ont impacté les taux de fret en sortie d'Asie vers l'Europe qui ont commencé à remonter fortement à la fin 2023. Les armateurs doivent dorénavant dévier leurs bateaux vers le cap de Bonne-Espérance au lieu du canal de Suez et imposent des surcharges de fret substantielles pour les cargos originaires d'Asie.

Selon les dernières prévisions publiées par GlobalData en février 2024, la production mondiale de caoutchouc naturel en 2023 serait de 14.15 millions de tonnes, en baisse de 1.1% par rapport à 2022 tandis que la consommation mondiale s'élèverait à 14.03 millions de tonnes, en hausse de 2.3% par rapport à 2022, entraînant un surplus de 118,000 tonnes en 2023 contre 596,000 tonnes en 2022.

Perspectives 2024

Les cours du caoutchouc naturel en début d'année sont restés au-dessus des 1,500 USD/T et ont atteint 1,603 USD/T fin février, leur plus haut niveau depuis juillet 2022.

Les cours du caoutchouc naturel devraient être soutenus en 2024 par une tension sur l'offre et une reprise de la demande. En effet, de mauvaises conditions climatiques ayant perturbé la production dans les provinces du sud de la Thaïlande fin 2023 et début 2024 ainsi que la possibilité d'un hivernage précoce dans les principaux pays producteurs lié au phénomène El Nino pourraient amplifier le déficit de caoutchouc naturel prévu en 2024.

La fin des hausses de taux d'intérêt et, dépendant de l'évolution de l'inflation, un probable assouplissement de la politique monétaire des banques centrales aux Etats-Unis et en Europe pourrait encourager une reprise économique avec un impact positif en termes de demande de caoutchouc naturel.

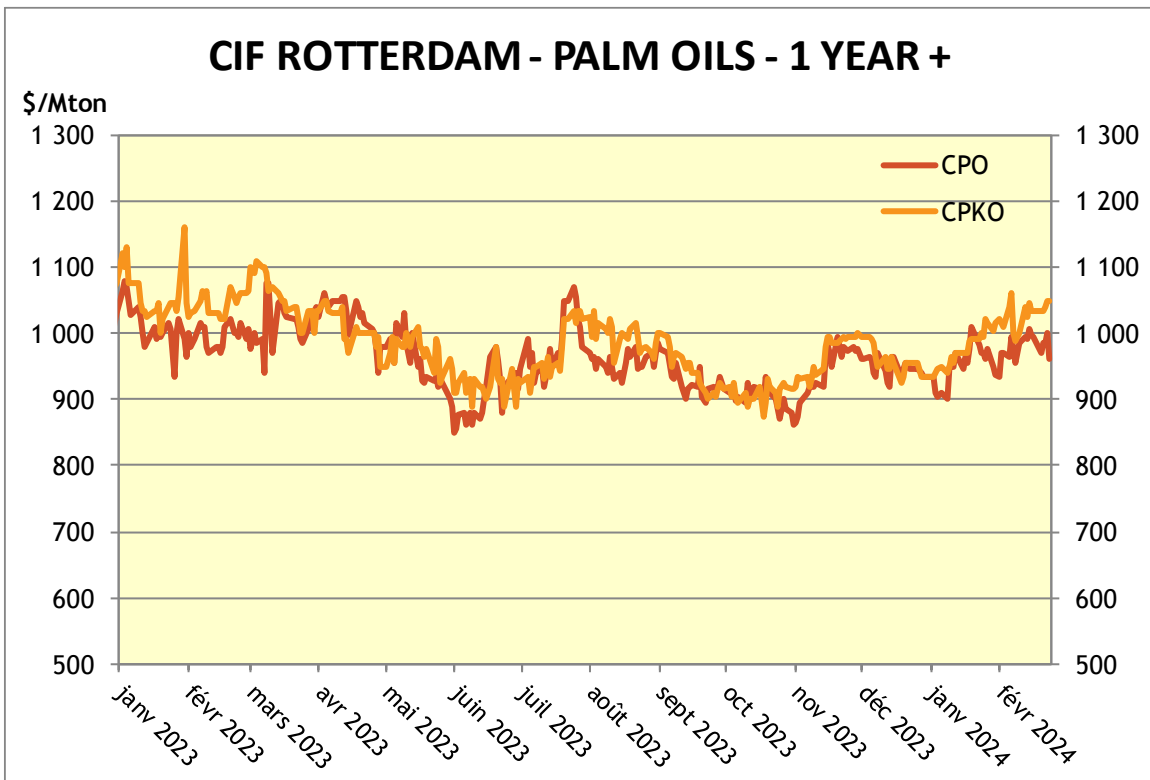
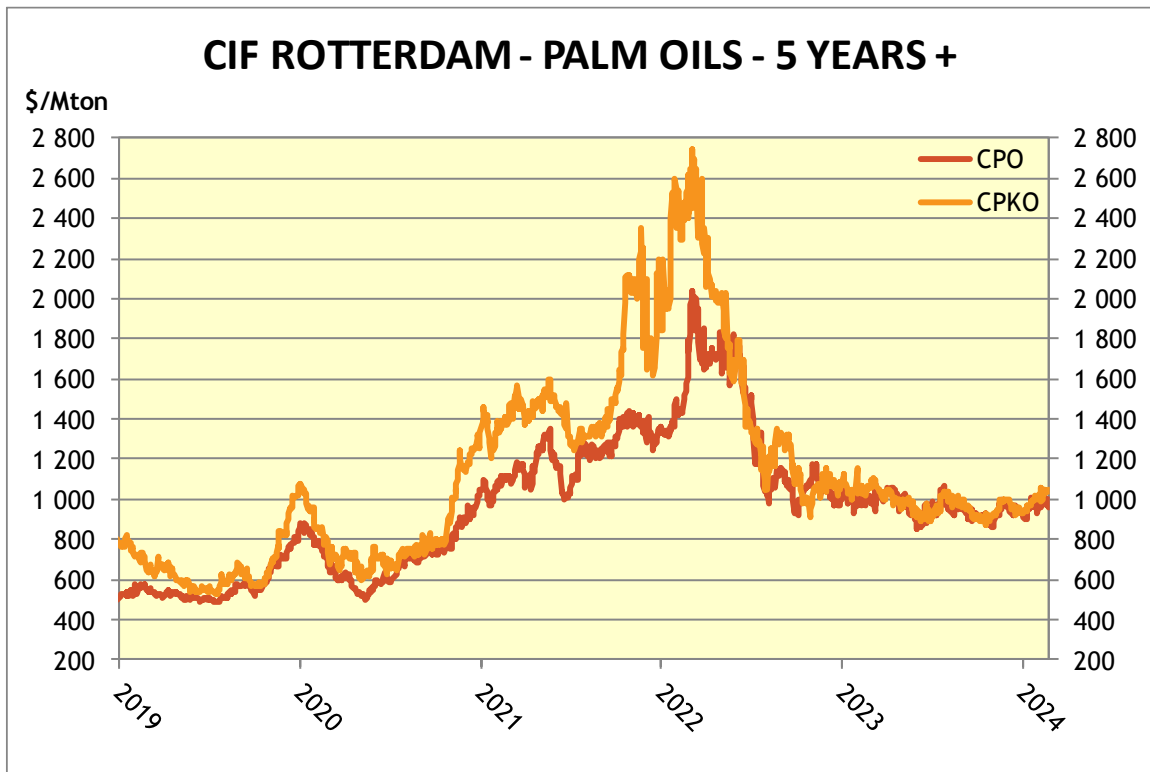
L'évolution des cours dépendra aussi de l'efficacité des mesures prises par le gouvernement chinois pour stimuler la reprise économique qui reste affectée par une crise immobilière sans précédent et d'un ralentissement économique mondial, conséquence de la lutte contre l'inflation.

L'entrée en vigueur fin 2024 de la réglementation européenne « EUDR » visant à interdire certaines matières premières issues de la déforestation devrait changer la structure de marché. En effet, la forte demande des pneumaticiens pour un caoutchouc naturel traçable à destination du continent européen devrait permettre aux producteurs qui seront en mesure de prouver que leur chaîne d'approvisionnement est conforme à la légalité et ne provient pas de zones de déforestation, d'obtenir une prime substantielle par rapport au marché de référence. Les producteurs de caoutchouc non conformes à l'EUDR seront contraints de vendre leur production hors du marché unique à moins bonne valorisation.

Selon les dernières prévisions de l'IRSG^G publiées en août 2023, l'IRSG^G estime en 2024 la production mondiale à 14.90 millions de tonnes (hausse de 2.2%) et une demande mondiale de l'ordre de 14.95 millions de tonnes (hausse de 2.7%) entraînant un déficit de caoutchouc de 48,000 T. La consommation et la production serait donc quasi à l'équilibre.

Le TSR20^G 1st position FOB^G Singapore sur SGX^G cote au 23 février 2024 à 1,603 USD/T.

2. Huiles végétales



Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source : Oil World)

	2024 (*)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2015	2005	1995
Indonésie	48.2	48.4	46.7	44.7	42.8	44.2	41.6	33.4	14.1	4.2
Malaisie	18.4	18.6	18.5	18.1	19.1	19.9	19.5	20.0	15.0	7.8
Autres	14.8	14.4	14.0	13.1	12.2	12.4	11.9	9.1	4.8	3.2
TOTAL	81.4	81.6	79.2	75.9	74.1	76.5	73.0	62.5	33.9	15.2

(*) Estimation (décembre 2023).

Production des principales huiles en millions de tonnes

(source : Oil World)

	Oct 2023 Sep 2024 (*)	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2015	2005	1995
Palme	81.4	81.6	79.2	75.9	74.1	76.5	73.0	62.5	33.9	15.2
Soja	61.4	59.7	60.1	60.1	58.6	56.8	56.8	48.8	33.6	20.2
Colza	30.9	30.6	25.7	26.9	25.3	24.9	25.6	26.3	16.2	10.8
Tournesol	22.3	22.3	19.7	18.9	21.3	20.7	19.0	15.1	9.7	8.7
Palmiste	8.5	8.4	8.2	8.0	7.8	8.1	7.7	6.8	4.0	2.0
Coton	4.5	4.4	4.4	4.4	4.6	4.6	4.7	4.7	5.0	3.9
Arachide	4.4	4.4	4.7	4.4	4.2	3.7	4.0	3.7	4.5	4.3
Coprah	3.0	3.1	3.0	2.8	2.6	2.9	2.9	2.9	3.2	3.3
TOTAL	216.6	214.5	205.1	201.4	198.5	198.2	193.7	170.8	110.1	68.4

(*) Estimation (décembre 2023).

Le marché international en 2023

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam^G sur l'année 2023 est de 964 USD/T contre 1,352 USD/T en 2022.

Alors que l'année 2022 avait été caractérisée par une forte volatilité des cours, l'année 2023 a été marquée par une certaine stabilité, avec des prix oscillant la plupart du temps entre 900 et 1,000 USD/T.

En 2022, les cours avaient connu une hausse spectaculaire au premier semestre provoquée par une restriction soudaine de l'offre due au conflit russo-ukrainien et aux mesures protectionnistes prises par l'Indonésie. Puis, au second semestre, la hausse des stocks et le retour massif de l'huile de palme indonésienne sur les marchés avaient créé une forte pression baissière sur les prix. Ainsi, après avoir perdu près de 500 USD/T en quelques mois, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam^G avaient fini l'année 2022 autour de 1,000 USD/T.

Sur les premiers mois de l'année 2023, les cours se sont stabilisés autour des 1,000 USD/T, le marché étant tiraillé par des informations tantôt haussières, tantôt baissières. L'offre d'huile végétale sur les marchés restait soutenue, favorisant un sentiment baissier. Dans le même temps, des statistiques d'exportation plutôt positives et des conditions météorologiques difficiles susceptibles d'affecter les récoltes, ont permis de supporter les cours durant cette période.

Après plusieurs mois sans grande volatilité, les cours de l'huile de palme ont fini par s'éroder au cours du mois de mai, passant de 1,000 à 850 USD/T CIF Rotterdam^G avant de rebondir au mois de juin suite aux annonces d'un retour probable du phénomène climatique El Niño. En Asie du Sud Est, El Niño est traditionnellement synonyme

de sécheresse pouvant entraîner de fortes baisses de production, et donc un resserrement de l'offre d'huile de palme sur les marchés.

Cependant, si la survenue du phénomène climatique est désormais avérée, les prévisions en faveur d'un « fort » El Niño se sont peu à peu estompées. Les conséquences sur la production d'huile de palme pourraient être plus tardives et moins importantes que prévues.

Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme s'établit autour de 81.6 millions de tonnes en 2023.

La demande quant à elle reste soutenue, et ce, malgré le ralentissement de l'économie chinoise. L'Inde reste le plus gros importateur, avec près de 10 millions de tonnes importées en 2023. Mais le plus gros consommateur est l'Indonésie qui absorbe chaque année plus de 20 millions de tonnes d'huile de palme, soit 40% de sa production. La part destinée à l'industrie des biocarburants (11 millions de tonnes) dépasse désormais celle destinée à l'industrie alimentaire (9 millions de tonnes).

A la fin décembre 2023, le CPO^G CIF Rotterdam^G s'échangeait autour de 935 USD/T.

Perspectives 2024

La production mondiale d'huile de palme, après avoir augmenté très fortement ces dernières années, connaît un essoufflement notable. En effet, un ralentissement de la hausse des productions est constaté chez les deux principaux pays producteurs, Indonésie et Malaisie (85% de la production mondiale) qui disposent de moins de surfaces disponibles pour planter et font face à des problèmes de disponibilité de main d'œuvre. De plus, les effets possibles du phénomène El Niño sur les plantations de palmier pourraient également impacter la production d'huile de palme en 2024.

L'offre d'huile de palme disponible pourrait donc se révéler être insuffisante pour satisfaire la croissance de la demande mondiale. Cette dernière reste soutenue notamment grâce à l'augmentation de la population mondiale et à la hausse continue de la demande en huiles végétales dans les pays en développement.

Dans le contexte actuel de ralentissement économique mondial, la demande pourrait cependant montrer des signes de fléchissement même si les principaux pays importateurs, Inde et Chine en tête, ne voient pas leur consommation baisser significativement.

L'industrie des biocarburants, par ses programmes de plus en plus ambitieux (B20 en Malaisie, B35 en Indonésie) devrait apporter un certain support aux cours de l'huile de palme. En 2023, on estime ainsi que plus de 20 millions de tonnes d'huile de palme (soit 25% de la production mondiale) auront servi à la fabrication de biodiesel.

Certains experts estiment également que l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur les produits importés (EUDR) pourrait dessiner les contours d'un marché de l'huile de palme à deux vitesses. En effet, ce texte qui interdira à compter de la fin de l'année 2024 l'arrivée sur le sol européen de matières premières issues de zones de déforestation après 2020 est une loi contraignante qui pourrait scinder le marché de l'huile de palme en deux : d'une part une huile de palme traçable produite par les plus grandes plantations capables de répondre à la réglementation européenne et, d'autre part, une huile déclassée produite par des plus petits acteurs qui sera vendue en dehors de l'Union Européenne. Cette huile « non labélisée » verrait alors son prix chuter par rapport à l'huile de palme « EUDR ».

Les cours de l'huile de palme devraient également être impactés par l'évolution des cours du soja en 2024. Le Brésil qui contribue pour près de 40% de la production mondiale de soja connaît actuellement de fortes perturbations climatiques (temps sec au Mato Grosso et pluies abondantes au Paraná) susceptibles d'affecter la récolte 2024 et d'influencer l'offre globale d'huiles végétales sur les marchés.

Au 23 février 2024, le CPO^G CIF Rotterdam^G cotait autour de 960 USD/T.

Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

<i>Superficies (hectares)</i>	<i>Hévéa</i>		<i>Palmier</i>	
Au 31 décembre 2023				
Immatures (par année de planting)				
2023	850		2,740	
2022	559		2,478	
2021	1,055		2,766	
2020	1,190		0	
2019	1,529		0	
2018	2,361		0	
2017	912		0	
2016	167		0	
2015	611		0	
2014	74		0	
2013	0		0	
2012	3		0	
2011	40		0	
Total immatures	9,351		7,984	

Jeunes	(de 8 à 11 ans)	15,325	(de 4 à 7 ans)	21,816
Matures	(de 12 à 22 ans)	26,729	(de 8 à 18 ans)	57,668
Vieux	(plus de 22 ans)	8,975	(plus de 18 ans)	42,747
Total en production		51,030		122,231

TOTAL		60,381		130,215
--------------	--	---------------	--	----------------

<i>Superficies (hectares)</i>	2023	2022	2021	2020	2019
Palmier	130,215	130,239	130,093	129,934	129,667
Hévéa	60,381	60,800	61,826	62,560	63,190
TOTAL	190,596	191,039	191,919	192,494	192,857

<i>Production</i>	2023	2022	2021	2020	2019
Huile de palme (tonnes)	550,951	529,160	536,508	503,926	468,441
Production propre ^G	508,118	488,060	489,733	468,303	434,013
Achats aux tiers ^G	42,833	41,100	46,775	35,623	34,428
Caoutchouc (tonnes)	164,722	160,185	167,278	160,411	162,975
Production propre ^G	83,460	71,941	70,880	64,082	68,873
Achats aux tiers ^G	81,262	88,243	96,397	96,329	94,102
Semences (milliers)	12,654	17,683	15,030	9,454	6,308
Production propre ^G	12,654	17,683	15,030	9,454	6,308

<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros)</i>	2023	2022	2021	2020	2019
Palmier	525	583	471	347	309
Hévéa	225	269	234	183	200
Autres produits agricoles	7	9	6	4	4
Activités commerciales	96	119	119	64	72
Autres	10	11	8	7	7
TOTAL	863	992	838	605	592

<i>Personnel</i>	2023	2022	2021	2020	2019
Effectifs moyens	33,809	35,226	34,945	33,834	34,916

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

(millions d'euros)	2023	2022 <i>Retraité</i>	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires	863	992	838	605	592
Résultat opérationnel	179	259	235	92	81
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	42	74	80	6	9
EBITDA ^G	271	355	294	172	152
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	187	283	252	141	93
Flux de trésorerie libre ^G	115	209	179	59	-20

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

(millions d'euros)	2023	2022 <i>Retraité</i>	2021 <i>Retraité</i>	2020	2019
Actifs biologiques producteurs	389	438	479	468	520
Autres actifs non-courants	366	379	370	339	361
Actifs courants	339	374	329	224	227
Actifs détenus en vue de la vente	6	0	0	0	0
Capitaux propres totaux	767	809	737	576	640
Passifs non-courants	128	127	212	136	237
Passifs courants	205	256	228	319	229

Données boursières

(euros)	2023	2022 <i>Retraité</i>	2021 <i>Retraité</i>	2020	2019
Nombre d'actions	14,159,720	14,159,720	14,159,720	14,159,720	14,159,720
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	425,338,285	431,235,365	380,256,719	284,874,406	317,582,175
Résultat net par action non diluée	2.94	5.23	5.68	0.33	0.64
Dividende par action	1.00	1.25	0.60	0	0.55
Cours de bourse					
minimum	20.00	19.20	18.60	18.20	23.20
maximum	31.00	24.40	24.00	27.00	29.00
clôture	31.00	20.20	20.80	23.20	26.60
Capitalisation boursière ^G	438,951,320	286,026,344	294,522,176	328,505,504	376,648,552
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	34.01%	23.41%	10.56%	N/A	85.94%
Dividendes / capitalisation boursière	3.23%	6.19%	2.88%	N/A	2.07%
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	10.54	3.78	3.66	70.30	41.56

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfin est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 27 mars 2024 et est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président ^(a)	AGO 1981	AGO 2027
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur ^(a)	AGE 1990	AGO 2029
M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur ^(a)	AGO 2022	AGO 2028
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur délégué ^(b)	AGO 2020	AGO 2026

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

Le mandat de M. François Fabri, Administrateur sortant, est rééligible et se représente. Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement de ce mandat pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale de 2030.

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri

Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Compagnie de l'Odet, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale;
- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Vincent Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général de Compagnie de l'Odet;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Compagnie de l'Odet;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Cyrille Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin" et Socfinasia;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE au Conseil d'Administration de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général et président du Conseil d'Administration de Bolloré SE;
- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Vice-Président de Compagnie de l'Odet;
- Administrateur de Bolloré SE, Compagnie de l'Odet et Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'Administration de Financière Moncey;
- Membre du Conseil de Surveillance de Vivendi SE;
- Administrateur non exécutif et membre du Comité de Rémunération d'UMG N.V.

François Fabri

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" aux Conseils de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Administrateur délégué de Palmeraies de Mopoli ;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Philippe Fabri

Administrateur délégué

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin".

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA" au Conseil de S.A.F.A Cameroun "Safacam".

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2023 le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois.

Points généralement abordés

Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2023: 95%
- 2022: 92%
- 2021: 93%
- 2020: 92%
- 2019: 92%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1^{er} janvier 2024 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2023.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- ✓ Mme Valérie Hortefeux (membre indépendante) - Présidente
- ✓ M. Frédéric Lemaire (membre indépendant)
- ✓ M. Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 mai 2024.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfin sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfin au titre de l'exercice 2023 s'élève à 14,299,575 euros contre 18,071,177 euros pour l'exercice 2022. Les Administrateurs de Socfin n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionariat

Actionnaire	Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote	Pourcentage détenu	Date de la notification
Hubert Fabri	5,083,420	35.90	31/05/2023
AFICO S.A. L-1650 Luxembourg	2,834,772	20.02	06/10/2023
Total Hubert Fabri (direct et indirect)	7,918,192	55.92	
Bolloré Participations SE F-29500 Ergué Gaberic	1,000	0.01	07/06/2023
Bolloré SE F-29500 Ergué Gaberic	2,110,698	14.91	07/06/2023
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	1,747,220	12.34	07/06/2023
Technifin CH-1705 Fribourg	1,416,062	10.00	07/06/2023
Plantations des Terres Rouges L-1724 Luxembourg	268,080	1.89	07/06/2023
Compagnie des Glénans F-29500 Ergué Gaberic	80,000	0.56	07/06/2023
Compagnie de l'Odet F-29500 Ergué Gaberic	5,534	0.04	07/06/2023
Total Bolloré Participations SE (direct et indirect)	5,628,594	39.75	

7. Calendrier financier

29 mai 2024	Assemblée Générale Ordinaire à 12h
7 juin 2024	Paiement du solde de dividende de l'exercice 2023 (coupon n° 84)
Fin septembre 2024	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2024
Mi-novembre 2024	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3 ^{ème} trimestre 2024
Fin mars 2025	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2024
Mi-avril 2025	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2024
Mi-mai 2025	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1 ^{er} trimestre 2025
28 mai 2025	Assemblée Générale Ordinaire à 12h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé
Ernst & Young "EY"
35E Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg.

En 2023, les honoraires d'audit s'élèvent 1,529,754 euros TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation matérielle de conseil ou autres services non-audit n'ont été rendus par ce cabinet en 2023.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance:

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfin et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et
- (b) le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés

présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
Ordinaire des actionnaires du 29 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

1. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 intègrent aux comptes annuels de Socfin toutes les filiales dont le détail est donné dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la Note 1 de l'annexe relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS^G telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfin (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS^G pour la première fois en 2005 et toutes les normes applicables au 31 décembre 2023 et concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

Résultat consolidé

Pour l'exercice 2023 le résultat consolidé "Part du Groupe"^G s'inscrit à 41.6 millions d'euros contre 74.0 millions d'euros en 2022. Il en résulte un profit net par action "Part du Groupe" de 2.94 euros contre 5.23 euros en 2022.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 862.5 millions d'euros en 2023 contre 991.5 millions d'euros en 2022 (-129.0 millions d'euros). Cette variation du chiffre d'affaires résulte notamment de la baisse des prix (-47.0 millions d'euros) et de la variation des devises de transaction par rapport à l'euro (-87.7 millions d'euros).

Le résultat opérationnel s'inscrit à 178.7 millions d'euros contre 259.3 millions d'euros en 2022. Pour rappel, les immobilisations ont fait l'objet d'une perte de valeur non récurrente en 2022 pour 27.3 millions d'euros.

Les produits financiers sont en baisse à 34.1 millions d'euros contre 39.2 millions d'euros en 2022. Ils incluent principalement des gains de change pour 29.6 millions d'euros et des intérêts sur actifs courants pour 4.2 millions d'euros.

Les charges financières s'élèvent à 49.8 millions d'euros contre 56.5 millions d'euros en 2022. Elles sont principalement composées de pertes de change pour 36.8 millions d'euros et de charges d'intérêts pour 6.1 millions d'euros.

La charge d'impôts est en baisse. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 60.0 millions d'euros contre 71.3 millions d'euros en 2022. La charge d'impôts différés est de -4.6 millions d'euros contre -8.5 millions d'euros en 2022.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfin se composent:

- d'actifs non-courants à hauteur de 755.3 millions d'euros contre 817.0 millions d'euros au 31 décembre 2022. Ces actifs sont par conséquent en baisse de -61.7 millions d'euros, en provenance principalement de la baisse des actifs biologiques pour -48.8 millions d'euros, des immobilisations corporelles pour -32.3 millions d'euros, atténuée par la hausse des droits d'utilisation d'actifs pour 21.6 millions d'euros;
- d'actifs courants s'élevant à 339.0 millions d'euros contre 374.2 millions d'euros au 31 décembre 2022. La variation provient principalement de la baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour 17.9 millions d'euros et des stocks pour 16.5 millions d'euros.

Les capitaux propres "Part du Groupe"^G s'élèvent à 425.3 millions d'euros contre 421.0 millions d'euros au 31 décembre 2022. Cette hausse des fonds propres de +4.4 millions d'euros provient, pour l'essentiel, du résultat de la période (pour +41.6 millions d'euros), de l'impact de l'hyperinflation (pour +10.3 millions d'euros), des dividendes et acomptes sur dividendes payés durant l'exercice (impact de -14.1 millions d'euros) et de la variation de la réserve de conversion (impact de -34.2 millions d'euros).

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action "Part du Groupe"^G (avant distribution des dividendes), de 30.04 euros contre 29.73 euros un an auparavant. Au 31 décembre 2023, le cours de bourse s'élève à 31.00 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en baisse à 332.8 millions d'euros contre 406.1 millions d'euros un an plus tôt. La différence vient principalement de la baisse pour 51.4 millions d'euros de la dette financière non-courante et courante, et pour 23.5 millions d'euros des passifs d'impôts exigibles.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2023, la trésorerie nette s'élève à 153.3 million d'euros, en baisse de 14.6 millions d'euros sur la période (contre une hausse de 30.6 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur).

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 187.5 millions d'euros durant l'exercice (282.7 millions d'euros en 2022) et la capacité d'autofinancement s'élève à 261.9 millions d'euros contre 329.9 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur.

Les activités d'investissement ont mobilisé -72.4 millions d'euros (contre -73.3 millions d'euros en 2022).

Les opérations de financement s'élèvent à -118.0 millions d'euros (contre -179.4 millions d'euros en 2022). Il s'agit principalement du versement des dividendes pour -71.0 millions d'euros et du remboursement des emprunts pour -38.4 millions d'euros.

2. Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes Notes 26 et 35).

3. Perspectives 2024

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

4. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Incertitudes géopolitiques

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas lancent une offensive surprise coordonnée contre Israël, qui fait plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël se déclare en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation du Groupe en 2023, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats du Groupe.

5. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événements matériels à mentionner après la date de clôture.

6. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

7. Système général de contrôle interne adapté aux spécificités des activités du Groupe

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.

Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances...).

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.

C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

8. Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de
Société Financière des Caoutchoucs S.A.
Abrégée en **Socfin**
4, Avenue Guillaume
L - 1650 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe (version anglaise) au 31 décembre 2023 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée en date du 25 avril 2024.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes consolidés ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

EUR		31/12/2023	31/12/2022	01/01/2022
ACTIFS	Note		Retraité (*)	Retraité (*)
Actifs non-courants				
Ecart d'acquisition	4	4,951,057	4,951,057	4,951,057
Droits d'utilisation d'actifs	5	33,550,055	11,902,767	10,505,511
Immobilisations incorporelles	6	2,202,137	2,594,599	3,705,743
Immobilisations corporelles	7	306,496,776	338,771,365	322,679,989
Actifs biologiques producteurs	8	389,297,248	438,088,818	478,856,665
Immeubles de placement	11	3,509,654	3,670,084	3,860,781
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	13	645,773	688,024	715,578
Avances à long terme		2,328,080	1,978,537	1,858,758
Actifs d'impôts différés	14	9,106,597	11,698,487	19,434,381
Autres actifs non-courants		3,169,704	2,699,565	1,823,792
		755,257,081	817,043,303	848,392,255
Actifs courants				
Stocks	17	112,162,085	128,671,570	114,505,857
Actifs biologiques courants		3,515,839	4,689,621	3,559,160
Créances commerciales	18	39,887,915	36,867,117	42,082,791
Autres créances	19	10,075,144	8,665,133	10,238,140
Actifs d'impôts exigibles	15	10,931,694	14,942,449	15,291,971
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	162,389,373	180,322,293	143,315,435
		338,962,050	374,158,183	328,993,354
Actifs non courants détenus en vue de la vente	39	6,313,418	0	0
TOTAL ACTIFS		1,100,532,549	1,191,201,486	1,177,385,609

(*) Pour plus de détails, voir Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR		31/12/2023	31/12/2022	01/01/2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Note	Retraité (*)	Retraité (*)
Capitaux propres part du Groupe				
Capital souscrit	21	24,779,510	24,779,510	24,779,510
Prime d'émission	21	501,847	501,847	501,847
Réserve légale	22	2,477,951	2,477,951	2,477,951
Réserves consolidées		507,036,122	435,987,572	371,399,506
Ecarts de conversion		-151,049,161	-116,814,359	-108,159,406
Résultat de la période		41,592,016	74,036,478	80,389,524
		425,338,285	420,968,999	371,388,932
Participations ne donnant pas le contrôle	12	342,065,250	364,145,878	344,449,413
Capitaux propres totaux		767,403,535	785,114,877	715,838,345
Passifs non-courants				
Passifs d'impôts différés	14	28,336,810	38,251,719	38,013,906
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	23	48,564,561	47,578,049	51,008,374
Dettes financières à plus d'un an	24	22,485,633	51,992,495	131,880,070
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	5	27,037,253	11,087,025	10,977,778
Autres dettes	25	1,633,474	1,650,572	1,445,937
		128,057,731	150,559,860	233,326,065
Passifs courants				
Dettes financières à moins d'un an	24	69,534,449	91,466,449	78,836,653
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	5	3,089,617	1,836,468	1,401,018
Dettes commerciales	25	50,023,611	53,844,413	44,968,591
Passifs d'impôts exigibles	15	33,288,514	56,820,337	48,328,464
Provisions à moins d'un an		641,977	666,523	381,506
Autres dettes	25	48,208,836	50,892,559	54,304,967
		204,787,004	255,526,749	228,221,199
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	39	284,279	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1,100,532,549	1,191,201,486	1,177,385,609

(*) Pour plus de détails, voir Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Compte de résultat consolidé

EUR	Note	2023	2022 Retraité (*)
Produits des activités ordinaires	34	862,543,071	991,511,407
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		8,271,201	-4,795,074
Autres produits opérationnels	34	15,236,771	11,926,344
Matières premières et consommables utilisés	34	-334,820,746	-338,675,776
Autres charges externes	34	-103,757,778	-105,929,797
Frais de personnel	27	-170,011,589	-171,029,916
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	9	-81,377,637	-95,876,217
Autres charges opérationnelles	34	-17,382,113	-27,793,834
Résultat opérationnel		178,701,180	259,337,137
Autres produits financiers	28	34,116,308	39,239,727
Plus-values sur cessions d'actifs		158,374	897,913
Moins-values sur cessions d'actifs		-1,366,073	-2,315,202
Charges financières	29	-49,780,244	-56,548,682
Résultat avant impôts		161,829,545	240,610,893
Charge d'impôts sur le résultat	16	-59,988,495	-71,319,742
(Charge) / Produit d'impôts différés	16	-4,641,335	-8,549,967
Résultat net de la période		97,199,715	160,741,184
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		55,607,699	86,704,706
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		41,592,016	74,036,478
Résultat net par action non dilué	30	2.94	5.23
Nombre d'actions Socfin		14,159,720	14,159,720
Résultat net par action non dilué		2.94	5.23
Résultat net par action dilué		2.94	5.23

(*) Pour plus de détails, voir Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. Etat du résultat étendu consolidé

EUR	Note	2023	2022 Retraité (*)
Résultat net de la période		97,199,715	160,741,184
Autres éléments du résultat étendu			
Pertes et gains actuariels	23	-2,858,113	3,482,512
Impôts sur les pertes et gains actuariels		844,995	-617,857
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu, avant impôts	13	-42,251	-27,554
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu		10,537	6,872
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		-2,044,832	2,843,973
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées (**)		-63,748,158	-8,624,112
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		-63,748,158	-8,624,112
Total des autres éléments du résultat étendu		-65,792,990	-5,780,139
Résultat étendu		31,406,725	154,961,045
Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		23,174,046	87,269,243
Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère		8,232,679	67,691,802

(*) Pour plus de détails, voir Note 3.

(**) Dont -33.1 millions d'euros concernant Okomu et -13.6 millions d'euros concernant PSG (suite à l'importante dévaluation du Naira et du Cedi au cours de la période, voir Note 1.9).

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

EUR	Note	2023	2022 Retraité (*)
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		41,592,016	74,036,478
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		55,607,699	86,704,706
Juste valeur de la production agricole		8,446,246	-8,167,928
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		7,602,032	-7,614,474
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	9	81,377,637	95,876,217
Provisions et autres charges		1,388,273	7,312,367
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		1,207,699	1,880,760
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	16	64,629,830	79,869,709
Capacité d'autofinancement		261,851,432	329,897,835
<i>Charge d'intérêts</i>	28, 29	5,385,499	9,025,529
<i>Impôts payés</i>	16	-67,930,193	-71,319,742
Variation de stocks		-5,017,656	-8,881,196
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-13,192,007	5,220,302
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		6,029,415	19,354,190
Variation des comptes de régularisation		364,100	-623,303
Variation du besoin en fonds de roulement		-11,816,148	15,069,993
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		187,490,590	282,673,615
Activités d'investissement			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles		-1,198,169	-670,619
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	7, 8	-77,403,757	-76,862,221
Cessions d'immobilisations corporelles		2,265,802	4,196,693
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières		-271,986	70,269
Intérêts reçus	28	4,223,545	0
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		-72,384,565	-73,265,878
Activités de financement			
Paieement pour acquisitions de filiales		-30	-2,177,315
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	31	-14,159,720	-17,699,650
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle	12	-56,883,481	-66,091,730
Variation dans les filiales ne résultant pas en une perte de contrôle (**)		5,990,559	0
Produits des emprunts	24	3,567,159	7,030,288
Remboursements d'emprunts	24	-41,988,008	-89,450,023
Remboursements de dettes liées aux contrats de location	24	-4,928,725	-2,035,612
Intérêts payés	29	-9,609,044	-9,025,529
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-118,011,290	-179,449,571
Incidence des écarts de conversion		-9,813,092	621,212
Incidence des transferts de fonds en cours		-1,473,707	0
Impact trésorerie liée aux actifs détenus en vue de la vente	39	-361,169	0
Variation nette de trésorerie		-14,553,233	30,579,378
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	20	167,865,056	137,285,678
Trésorerie et équivalents de trésorerie Au 31 décembre	20	153,311,823	167,865,056
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-14,553,233	30,579,378

(*) Pour plus de détails, voir Note 3.

(**) Lié à l'augmentation de capital de Management Associates en 2023.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidé

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2022 - Retraité (*)	24,779,510	501,847	2,477,951	-108,159,406	451,789,030	371,388,932	344,449,413	715,838,345
Résultat de la période					74,036,478	74,036,478	86,704,706	160,741,184
Pertes et gains actuariels					1,608,012	1,608,012	1,256,643	2,864,655
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-12,301	-12,301	-8,381	-20,682
Ecarts de conversion				-7,940,387	0	-7,940,387	-683,725	-8,624,112
Transfert entre réserves				709	-709	0	0	0
Résultat étendu				-7,939,678	75,631,480	67,691,802	87,269,243	154,961,045
Dividendes (Notes 12, 31)					-7,079,860	-7,079,860	-41,246,080	-48,325,940
Acomptes sur dividendes (Notes 12, 31)					-10,619,790	-10,619,790	-24,845,650	-35,465,440
Autres variations (Notes 2, 12)				-715,275	303,190	-412,085	-1,481,048	-1,893,133
Transactions avec les actionnaires				-715,275	-17,396,460	-18,111,735	-67,572,778	-85,684,513
Situation au 31 décembre 2022 - Retraité (*)	24,779,510	501,847	2,477,951	-116,814,359	510,024,050	420,968,999	364,145,878	785,114,877
Situation au 1^{er} janvier 2023	24,779,510	501,847	2,477,951	-116,814,359	510,024,050	420,968,999	364,145,878	785,114,877
Résultat de la période					41,592,016	41,592,016	55,607,699	97,199,715
Pertes et gains actuariels					-979,015	-979,015	-1,034,103	-2,013,118
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-18,863	-18,863	-12,851	-31,714
Ecarts de conversion				-32,361,459	0	-32,361,459	-31,386,699	-63,748,158
Transfert entre réserves				-1,873,343	1,873,343	0	0	0
Résultat étendu				-34,234,802	42,467,481	8,232,679	23,174,046	31,406,725
Dividendes (Notes 12, 31)					-7,079,860	-7,079,860	-36,934,444	-44,014,304
Acomptes sur dividendes (Notes 12, 31)					-7,079,860	-7,079,860	-19,949,037	-27,028,897
Hyperinflation					10,292,302	10,292,302	5,631,179	15,923,481
Autres variations (Notes 2, 12)				0	4,025	4,025	5,997,628	6,001,653
Transactions avec les actionnaires				0	-3,863,393	-3,863,393	-45,254,674	-49,118,067
Situation au 31 décembre 2023	24,779,510	501,847	2,477,951	-151,049,161	548,628,138	425,338,285	342,065,250	767,403,535

(*) Pour plus de détails, voir Note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et principales méthodes comptables

1.1. Généralités

Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé Socfin ("la Société") a été créée le 5 décembre 1959. Son objet social la qualifie comme soparfi^G (les termes ayant un ^G sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel) depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Afrique et en Asie du Sud-Est.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN LU0027967834 et est inscrite au registre de commerce sous le code B5937.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS^G (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfin et de présentation du Groupe.

En date du 27 mars 2024, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

Nouvelles normes IFRS^G et amendements publiés mais applicables après le 1^{er} janvier 2023:

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

- En janvier 2020 et en octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 de la norme IAS^G 1 "Présentation des états financiers" afin de préciser les exigences relatives au classement des passifs en tant que courants ou non courants. Les amendements clarifient les points suivants :

- ce que l'on entend par droit de différer le règlement
- qu'un droit de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting
- que la classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report
- ce n'est que si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les conditions d'un passif n'ont pas d'incidence sur sa classification.

En outre, une obligation d'information a été introduite lorsqu'un passif résultant d'un contrat de prêt est classé comme non courant et que le droit de l'entité de différer le règlement est subordonné au respect de clauses futures dans un délai de douze mois. Les amendements entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuel commençant le ou après le 1^{er} janvier 2024 et doivent être appliqués rétrospectivement.

- En septembre 2022, l'IASB a publié des amendements à l'IFRS^G 16 pour préciser les exigences qu'un bailleur utilise pour évaluer le passif locatif résultant d'une transaction de cession-bail, afin de s'assurer que le bailleur ne comptabilise aucun montant de profit ou de perte lié au droit d'utilisation^G qu'il conserve. Les amendements entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuel ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024 et doivent être appliqués rétrospectivement aux transactions de cession-bail conclues après la date d'application initiale de l'IFRS^G 16. Une application anticipée est autorisée et doit être mentionnée.

Nouvelles normes IFRS^G, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne:

Le Groupe ne s'attend pas à ce que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait un impact significatif sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas non plus l'adoption anticipée de nouvelles normes comptables, amendements et interprétations.

- Le 25 mai 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS^G 7 et à l'IFRS^G 7 " Accords de financement avec les fournisseurs " : les amendements clarifient les caractéristiques d'un accord pour lequel une entité est tenue de fournir les informations. Ils imposent également aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer la manière dont les accords de financement avec les fournisseurs affectent les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entité. Ces informations peuvent comprendre les modalités de ces accords et la valeur comptable des passifs financiers liés aux accords de financement avec les fournisseurs. Les amendements seront appliqués aux périodes de reporting annuel commençant à partir du 1^{er} janvier 2024, avec une adoption anticipée autorisée.

- Le 25 août 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS^G 21 "Absence d'échangeabilité". Les amendements précisent comment une entité doit évaluer si une monnaie est échangeable et comment elle doit déterminer un cours de change au comptant lorsque l'échangeabilité fait défaut. Ils expliquent également comment une entité doit spécifier les informations à fournir afin d'aider les utilisateurs des états financiers à comprendre l'impact d'une monnaie qui n'est pas échangeable. Les amendements seront appliqués de manière prospective aux périodes de reporting annuel commençant le ou après le 1^{er} janvier 2025, une adoption anticipée étant autorisée.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (actifs courants) (IAS^G 2, IAS^G 41), ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS^G 3), sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2023 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au 1^{er} janvier 2023, le Groupe a adopté les amendements suivants, sans incidence significative sur ses états financiers consolidés:

- IFRS^G 17 "Contrats d'assurance" et ses amendements : établit des principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance. Selon l'IFRS^G 17, les prestations d'assurance devraient être évaluées à leur valeur d'exécution actuelle et fournir une méthode d'évaluation et de présentation plus cohérente pour tous les types de contrats d'assurance. L'IFRS^G 17 remplace l'IFRS^G 4 "Contrats d'assurance" et ses interprétations.

- Amendements à l'IAS^G 12 "Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique" : les amendements ont réduit le champ d'application de l'exemption de comptabilisation des paragraphes 15 et 24 de l'IAS^G 12 (exemption de comptabilisation) de sorte qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles égales.

- Amendements à l'IAS^G 8 Définition des estimations comptables : les amendements à l'IAS^G 8 clarifient la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables et la correction d'erreurs. Ils précisent également comment les entités utilisent les techniques de mesure et les données d'entrée pour élaborer les estimations comptables.

- Amendements à l'IAS^G 1 et à l'IFRS^G Enoncé de pratique 2 Présentation des méthodes comptables : les amendements à l'IAS^G 1 et à l'IFRS^G Enoncé de pratique 2 - Jugements d'importance matérielle fournissent des orientations et des exemples pour aider les entités à appliquer des jugements d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Les amendements visent à aider les entités à fournir des informations sur les méthodes comptables plus utiles en remplaçant l'obligation pour les entités de fournir leurs méthodes comptables "significatives" par une obligation de fournir leurs méthodes comptables "matérielles" et en ajoutant des orientations sur la manière dont les entités appliquent le concept d'importance relative pour prendre des décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables.

- Amendements à l'IAS^G 12 "Réforme fiscale internationale - Règles du modèle du Pilier 2" : le 23 mai 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS^G 12 afin de répondre aux préoccupations concernant les implications potentielles des règles du modèle Pilier 2 de l'OCDE. Les amendements introduisent, dans l'IAS^G 12, une exception obligatoire à la comptabilisation et à la divulgation des actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, d'une part, et des exigences en matière d'informations à fournir, d'autre part. Ces dernières sont destinées aux entités concernées afin d'aider les utilisateurs des états financiers à mieux comprendre l'exposition aux impôts sur le revenu du deuxième pilier qui découlent de cette législation, en particulier avant sa date d'entrée en vigueur. Les conséquences de cet amendement sont décrites plus en détail dans la Note 14.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfin ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfin exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

Filiales

Conformément à la norme IFRS^G 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat étendu^G est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle^G, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

La liste des filiales du Groupe est présentée en Note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur matérielle, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS^G 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

1.7. Ecart d'acquisition (Goodwill)

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires^G, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.8. Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses

Le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

1.9. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfin et de chaque filiale, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés:

1 euro est égal à :	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2023	31/12/2022	2023	2022
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Franc CFA	655.957	655.957	655.957	655.957
Cedi ghanéen	13.1274	9.1472	12.0698	8.4184
Roupie indonésienne	17,140	16,713	16,471	15,648
Naira Nigérian	994.55	478.92	661.63	445.11
Dobra de São Tomé	24.50	24.50	24.50	24.50
Franc congolais	2,961	2,151	2,514	2,103
Dollar américain	1.1050	1.0666	1.0826	1.0479

1.10. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession ⁶

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.12. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains et bâtiments ou partie de bâtiments) détenus pour en retirer des loyers et/ou pour en valoriser le capital.

Les immeubles de placement sont inscrits pour leur coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. La durée d'amortissement des immeubles de placement est fixée à 50 ans.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.13. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique et en Asie du Sud-Est. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS^G 16 " Immobilisations corporelles ".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS^G 41 "Agriculture".

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile en Asie, au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile en Afrique et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec^G (produit fini^G). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3^G (feuille fumée^G) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS^G 41. Cette production est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période.

1.14. Contrats de location

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif^G sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs^G sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 1.75% et 19.9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêts. La charge d'intérêts est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs⁶ sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS⁶ 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 10 relative aux dépréciations d'actifs.

1.15. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.16. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des

activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.13. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.17. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 35).

1.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de trois mois, ainsi que les investissements soumis à un risque négligeable de changement de valeur et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance de trois mois ou moins.

1.19. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Prêts et emprunts

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI⁶). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les prêts avec intérêts sont comptabilisés à la valeur nette des montants donnés, moins les coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas perçus au cours de la période où ils se produisent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe applique la simplification du risque de crédit faible : à chaque date de clôture, le Groupe évalue si l'instrument de dette est considéré comme présentant un risque de crédit faible en utilisant toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif. Lors de cette évaluation, le Groupe réévalue la notation interne de l'instrument de dette. En outre, le Groupe considère qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en retard de plus de 30 jours.

Les emprunts et découverts portant intérêt sont comptabilisés pour la valeur nette des montants reçus, moins les frais d'émission directs. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas payées dans l'année où elles se produisent.

La valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et les dettes à court terme.

L'évaluation de la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'institutions financières, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des prêts et des conditions actuelles du marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt réestimés en vigueur à la date du bilan sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 26).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, ajusté en fonction du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir Note 26).

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global^G (instruments de capitaux propres)

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut choisir de classer irrévocablement ses participations en tant qu'instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'elles répondent à la définition des capitaux propres selon l'IAS^G 32 Instruments financiers : Présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée instrument par instrument.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés dans le compte de résultat. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans le compte de résultat lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie. Le Groupe continue de détenir ces participations dans le cadre des événements expliqués en Note 36 (voir aussi la Note 13).

Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs (créances commerciales, autres créances, ...) et passifs financiers (dettes commerciales, autres dettes, ...) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

1.20. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées

1.21. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS^G 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat étendu"^G.

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.22. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- (a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
- (b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2023, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 83.8 millions d'euros (2022: 96.2 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

1.23. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré:

- par un écart d'acquisition
- par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat global^G.

Le groupe applique l'exception obligatoire à la comptabilisation et à la publication d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés liés aux impôts sur le résultat du deuxième pilier (voir la Note 14).

1.24. Information sectorielle

IFRS^G 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

1.25. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS^G, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS^G 19 - Avantages du personnel (Note 23), IAS^G 41 - Agriculture et IAS^G 2 - Stocks (Notes 8 et 17), IAS 16^G - Immobilisations corporelles (Note 7), IAS^G 36 - Dépréciation d'actifs (Notes 9 et 10), IFRS^G 9 - Instruments financiers (Note 26) et IFRS^G 16 - Contrats de Location (Note 5).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS^G 13 - Evaluation de la juste valeur, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.13).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

1.26. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (ou groupes à céder) sont classés comme actifs détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable doit être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente et lorsque la vente est considérée comme hautement probable. Si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue, ces actifs sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur comptable et la juste valeur, diminuée des coûts de cession (Note 39).

1.27. Hyperinflation

Les comptes des entités dont l'économie est en hyperinflation sont convertis conformément à la norme IAS^G 29 - Information financière dans les économies hyperinflationnistes. Les éléments monétaires du bilan ne sont pas retraités, car ils sont déjà exprimés dans l'unité de mesure courante à la fin de la période de référence, contrairement aux éléments non monétaires, qui sont retraités dans l'unité de mesure courante à la fin de la période de référence. Conformément à l'IAS 21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères, les montants comparatifs étant convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, ils ne doivent pas être retraités.

Sierra Leone

Depuis octobre 2023, la Sierra Leone est considérée comme hyperinflationniste. La norme IAS^G 29 s'applique aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le Leone de Sierra Leone (SLL). La devise fonctionnelle de la filiale située en Sierra Leone est le dollar américain. Par conséquent, l'IAS^G 29 n'a pas d'incidence sur les états financiers du groupe en Sierra Leone.

Ghana

Depuis octobre 2023, le Ghana est considéré comme hyperinflationniste. La norme IAS^G 29 s'applique aux entités dont la monnaie fonctionnelle est le cedi ghanéen (GHS). La monnaie fonctionnelle de la filiale située au Ghana est le cedi ghanéen. Par conséquent, les éléments non monétaires de la filiale située au Ghana ont été réévalués en fonction de l'unité de mesure en vigueur à la fin de la période de référence (voir Notes 5, 7 et 8), correspondant à l'indice des prix à la consommation (IPC) du Ghana, fourni par le service statistique du gouvernement ghanéen.

1.28. Changement climatique

Le Groupe a pris en compte l'impact potentiel du changement climatique, qui peut affecter positivement ou négativement les actifs biologiques du groupe, et donc sa performance financière. Parmi les facteurs climatiques, la répartition des précipitations et de l'ensoleillement sont les plus importants.

Le Groupe a pris en compte les événements climatiques tels que les vents violents ou les incendies dans l'évaluation des actifs biologiques. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il reste difficile de distinguer l'impact des changements climatiques naturels de l'impact climatique causé par l'activité anthropique.

Le Conseil d'Administration a tenu compte de divers documents dans son évaluation de l'impact, tels que les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais aussi les données provenant des départements agronomiques qui reflètent l'effet potentiel du changement climatique au cours des dernières années. Les budgets sont ajustés pour intégrer les besoins opérationnels pouvant résulter de l'impact de ces changements et la valeur d'usage des actifs biologiques est alignée en conséquence (Note 1.15 et Note 10). D'un point de vue social, les effets du changement climatique sont intégrés par la mise à jour régulière des données utilisées pour le calcul de la provision pour avantages sociaux (Note 23).

Le Conseil d'Administration continuera à prendre en compte l'impact potentiel du changement climatique dans ses évaluations et intégrera tout nouvel impact potentiel susceptible d'entraîner un changement significatif dans les états financiers du Groupe.

1.29. Incertitudes géopolitiques

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas lancent une offensive surprise coordonnée contre Israël, qui fait plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël se déclare en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation du Groupe en 2023, le Conseil d'Administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats du Groupe.

1.30. Environnement, social et gouvernance

Le Groupe a décrit ses ambitions et ses objectifs en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance dans un rapport de développement durable distinct qui peut être consulté sur le site internet de Socfin.

La Direction a procédé à une évaluation préliminaire pour mesurer les impacts financiers de ces objectifs sur les états financiers consolidés. Sur la base de cette évaluation, la Direction a pu conclure que la plupart des engagements décrits dans le rapport sur le développement durable ont déjà été intégrés dans les budgets des filiales du Groupe. Ces budgets sont principalement utilisés pour la détermination des indicateurs internes de dépréciation mais aussi comme base pour la détermination des taux de croissance attendus des entreprises. Une description plus détaillée de l'évaluation des indicateurs de dépréciation est fournie dans les Notes 1.15 et 10.

Note 2. Filiales

	% d'intérêt Groupe 2023	% de contrôle Groupe 2023	Méthode de consolidati on (*) 2023	% d'intérêt Groupe 2022	% de contrôle Groupe 2022	Méthode de consolidation (*) 2022
AFRIQUE						
<i>Hévéa et Palmier</i>						
SOGB S.A.	41.17	73.16	IG	41.17	73.16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD	64.64	100.00	IG	64.64	100.00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	42.90	66.38	IG	42.90	66.38	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A.	44.63	69.05	IG	44.63	69.05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A.	43.60	67.46	IG	43.60	67.46	IG
<i>Hévéa</i>						
LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC"	64.64	100.00	IG	64.64	100.00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION "SRC"	64.64	100.00	IG	64.64	100.00	IG
SUD COMOÉ CAOUTCHOUC "SCC" S.A.	39.39	70.01	IG	39.39	70.01	IG
<i>Palmier</i>						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD	60.11	93.00	IG	60.11	93.00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A.	43.60	100.00	IG	43.60	100.00	IG
AGRIPALMA LDA	56.88	88.00	IG	56.88	88.00	IG
BRABANTA S.A.U.	64.64	100.00	IG	64.64	100.00	IG
<i>Autres activités</i>						
BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A.	56.27	87.06	IG	56.27	87.06	IG
CAMSEEDS S.A.	43.64	100.00	IG	43.70	100.00	IG
SOGESCOL CAMEROUN "SOGESCOL CAM" S.A.R.L.	61.44	100.00	IG	61.44	100.00	IG
ASIE						
<i>Hévéa et Palmier</i>						
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"	52.43	90.00	IG	52.43	90.00	IG
<i>Hévéa</i>						
SETHIKULA CO LTD	58.25	100.00	IG	58.25	100.00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	58.25	100.00	IG	58.25	100.00	IG
VARANASI CO LTD	58.25	100.00	IG	58.25	100.00	IG
COVIPHAMA CO LTD	58.25	100.00	IG	58.25	100.00	IG
EUROPE						
<i>Autres activités</i>						
CENTRAGES S.A.	61.44	100.00	IG	61.44	100.00	IG
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	61.44	100.00	IG	61.44	100.00	IG
INDUSERVICES S.A.	74.78	100.00	IG	74.78	100.00	IG
INDUSERVICES FR S.A.	61.44	100.00	IG	61.44	100.00	IG
MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.	60.72	80.00	IG	60.72	80.00	IG
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A.	58.25	100.00	IG	58.25	100.00	IG
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" S.A.S.	64.64	100.00	IG	64.64	100.00	IG
SOCFINAF S.A.	64.64	64.64	IG	64.64	64.64	IG
SOCFINASIA S.A.	58.25	58.25	IG	58.25	58.25	IG
SOCFINCO S.A.	61.44	100.00	IG	61.44	100.00	IG
SOCFINCO FR S.A.	61.44	100.00	IG	61.44	100.00	IG
SOCFINDE S.A.	59.48	99.92	IG	59.48	99.92	IG
SODIMEX FR S.A.	61.44	100.00	IG	61.44	100.00	IG
SOGESCOL FR S.A.	61.44	100.00	IG	61.44	100.00	IG
STP INVEST S.A.	64.64	100.00	IG	64.64	100.00	IG
TERRASIA S.A.	68.27	100.00	IG	68.27	100.00	IG

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - NC : Non Consolidée

Autres sociétés non consolidées en raison de leur faible matérialité: Socficom et Soggai.

Liste des filiales

- * AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Príncipe spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * BEREBY-FINANCES "BEFIN" S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.
- * BRABANTA S.A. est une société de droit congolais spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisé dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).
- * CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * COVIPHAMA Co LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- * INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- * LIBÉRIAN AGRICULTURAL COMPANY "LAC" est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.
- * MANAGEMENT ASSOCIATES S.A. est une société de droit luxembourgeois active dans le secteur du transport.
- * OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et dans Coviphama Co.
- * PLANTATIONS SOCFINAF GHANA "PSG" LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO" est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.
- * SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN "SAFACAM" S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.
- * SALALA RUBBER CORPORATION "SRC" est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.
- * SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.
- * SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES "SOCAPALM" S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.

- * SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY "SAC" LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.
- * SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- * SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * SOCFINAF S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion de participations actives dans des plantations situées en Afrique.
- * SOCFINASIA S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion de participations actives dans des plantations situées en Asie du Sud-Est.
- * SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- * SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE "SAFA" est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.
- * SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- * SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE "SPFS" S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme.
- * SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY "SOGB" S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.
- * SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- * SOGESCOL CAMEROUN "SOGESCOL CAM" S.A R.L. est une société de droit camerounais active dans le commerce de l'huile de palme au Cameroun.
- * STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.
- * SUD COMOË CAOUTCHOUC "SCC" est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.
- * TERRASIA S.A est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.
- * VARANASI Co LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession⁶ de terrains agricoles.

Note 3. Retraitement et reclassement

Le Groupe a retraité ses états financiers consolidés précédemment publiés pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et ouverts le 1^{er} janvier 2022. Le Groupe a identifié une erreur de l'année précédente. Cette erreur a été corrigée en retraitant chacun des postes correspondants des états financiers des années précédentes.

Plusieurs postes relatifs à l'exercice précédent ont fait l'objet d'un reclassement pour des besoins de cohérence dans la présentation des états financiers de l'exercice.

Les tableaux suivants résument l'impact de ces retraitements et reclassements sur les états financiers du Groupe.

État consolidé de la situation financière :

01/01/2022	Publié antérieurement	Impact de la correction d'erreurs (a)	Impact du reclassement		Retraité
			(b)	(c)	
Réserves consolidées	380,183,421	-8,783,914			371,399,507
Ecart de conversion	-108,075,534	-83,872			-108,159,406
Résultat de la période	80,389,524				80,389,524
Participations ne donnant pas le contrôle	356,654,107	-12,204,694			344,449,413
Capitaux propres totaux	709,151,518	-21,072,480	0		688,079,038
Passifs d'impôts différés	16,941,426	21,072,480			38,013,906
Dettes financières à plus d'un an	125,924,853		5,955,219		131,880,072
Other payables (non-current)	7,401,153		-5,955,219		1,445,934
Dettes financières à moins d'un an	38,433,365		40,403,288		78,836,653
Other payables (current)	94,708,254		-40,403,288		54,304,966
Total passifs courants et non-courants	283,409,051	21,072,480	0		304,481,531

31/12/2022	Publié antérieurement	Impact de la correction d'erreurs (a)	Impact du reclassement		Publié antérieurement
			(b)	(c)	
Réserves consolidées	444,942,847	-8,955,276			435,987,571
Ecart de conversion	-117,053,765	239,406			-116,814,359
Résultat de la période	75,586,975	-1,550,497			74,036,478
Participations ne donnant pas le contrôle	377,808,668	-13,662,790			364,145,878
Capitaux propres totaux	781,284,725	-23,929,157	0		757,355,568
Passifs d'impôts différés	14,322,564	23,929,157			38,251,721
Dettes financières à plus d'un an	47,637,647		4,354,848		51,992,495
Other payables (non-current)	6,005,420		-4,354,848		1,650,572
Dettes financières à moins d'un an	51,060,969		40,405,480		91,466,449
Other payables (current)	91,298,039		-40,405,480		50,892,559
Total passifs courants et non-courants	210,324,639	23,929,157	0		234,253,796

Compte de résultat consolidé et état du résultat global :

Exercice 2022	Publié antérieurement	Impact de la correction d'erreurs		Impact du reclassement		Publié antérieurement
		(a)	(b)	(c)		
Production immobilisée	10,557,795			-10,557,795		0
Matières premières et consommables utilisés	-343,091,740			4,415,965		-338,675,775
Autres charges externes	-110,398,857			4,469,060		-105,929,797
Frais de personnel	-172,621,305			1,591,389		-171,029,916
Autres charges opérationnelles	-27,875,215			81,381		-27,793,834
(Charge) / Produit d'impôts différés	-4,936,022	-3,613,947				-8,549,969
Résultat net de la période	164,355,130	-3,613,947	0	0	0	160,741,183
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle	88,768,156	-2,063,449				86,704,707
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	75,586,975	-1,550,498				74,036,477
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées	-9,379,794	755,682				-8,624,112
Résultat étendu	157,819,309	-2,858,265	0	0	0	154,961,044

Le retraitement (a) correspond aux passifs d'impôts différés de l'une des filiales en Afrique (Okomu), qui ont été sous-estimés au cours des années précédentes.

Les reclassements sont décrits ci-dessous :

- (b) Les emprunts envers les actionnaires ont été reclassés respectivement des autres dettes (non courantes) vers les dettes financières à plus d'un an, et des autres dettes (courantes) vers les dettes financières à moins d'un an ;
- (c) La production immobilisée et les charges correspondantes, pour plusieurs filiales en Afrique, ont été compensées dans le compte de résultat, afin d'impacter uniquement les mouvements de l'état de la situation financière.

Le résultat non dilué par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 a également été ajusté. Le montant de l'ajustement du résultat non dilué par action est une diminution de 0.11 euro par action.

Note 4. Ecarts d'acquisition

EUR	2023	2022
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier	16,297,341	16,297,341
Valeur d'acquisition au 31 décembre	16,297,341	16,297,341
Réductions de valeur au 1^{er} janvier	-11,346,284	-11,346,284
Réductions de valeur au 31 décembre	-11,346,284	-11,346,284
Valeur nette comptable au 31 décembre	4,951,057	4,951,057

L'écart d'acquisition résulte de la première consolidation des filiales.
Le test de dépréciation sur l'écart d'acquisition est présenté en Note 10.

Note 5. Contrats de location

Droits d'utilisation d'actifs^G

EUR	Mobilier, matériel roulant et autres	Immeubles	Terrains et concessions agricoles	TOTAL
Valeur brute au 1^{er} janvier 2022	8,389,661	4,446,738	8,698,627	21,535,026
Entrées	2,517,377	0	1,230,079	3,747,456
Sorties	0	-136,602	0	-136,602
Ecarts de conversion	-32,383	18,542	-4,169	-18,010
Valeur brute au 31 décembre 2022	10,874,655	4,328,678	9,924,537	25,127,870
Valeur brute au 31 décembre 2022	-6,202,323	-1,990,193	-2,837,000	-11,029,516
Amortissements	-1,673,697	-300,913	-271,888	-2,246,498
Reprises d'amortissements	0	40,980	0	40,980
Transfert	0	0	-14,218	-14,218
Ecarts de conversion	40,887	-7,572	-9,167	24,148
Amortissements au 31 décembre 2022	-7,835,133	-2,257,698	-3,132,273	-13,225,104
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	3,039,522	2,070,980	6,792,264	11,902,766
Valeur brute au 1^{er} janvier 2023	10,874,655	4,328,678	9,924,537	25,127,870
Entrées	10,151,459	0	15,404,673 (*)	25,556,132
Sorties	-4,402,886	0	0	-4,402,886
Hyperinflation	0	0	3,213,055	3,213,055
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	-185,995	-185,995
Ecarts de conversion	-3,219,325	-11,911	-493,523	-3,724,759
Valeur brute au 31 décembre 2023	13,403,903	4,316,767	27,862,747	45,583,417
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-7,835,133	-2,257,698	-3,132,273	-13,225,104
Amortissements	-3,648,983	-295,476	-665,685	-4,610,144
Reprises d'amortissements	4,402,886	0	0	4,402,886
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	152,144	152,144
Ecarts de conversion	1,180,354	6,578	59,922	1,246,854
Amortissements au 31 décembre 2023	-5,900,876	-2,546,596	-3,585,892	-12,033,364
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	7,503,027	1,770,171	24,276,855	33,550,053

(*) Les entrées de la période correspondent à la révision de la convention de concession au Cameroun.

Dettes liées aux contrats de location

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Dettes à plus d'un an	27,037,253	11,087,025
Dettes à moins d'un an	3,089,617	1,836,468
TOTAL	30,126,870	12,923,493

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	2023	2022
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	4,610,144	2,246,498
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	2,378,412	1,735,913
Charge d'intérêts (incluse dans les charges financières)	3,509,582	1,147,359
TOTAL	10,498,138	5,129,770

Les informations liées aux contrats de location où le Groupe est bailleur sont fournies à la Note 11.

Concessions de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société	Date du bail initial ou de son renouvellement/ extension	Durée du bail initial	Superficie concédée	
SAC	2011/2012/2013/2014	50 ans	18,473 ha	(1)
LAC	1959	70 ans	121,407 ha	
SRC	1960	70 ans	8,000 ha	(3)
SOGB	1995	99 ans	34,712 ha	
PSG	2013/2016/2022	50 ans	18,304 ha	
OKOMU	1986/1993/1999//2014	92 to 99 ans	33,113 ha	
SOCAPALM	2005	60 ans	58,063 ha	
SAFACAM	2022	3 ans	2,161 ha	(4)
AGRIPALMA	2009	25 ans	1,735 ha	(2)(5)
BRABANTA	2004 to 2022	25 ans	8,380 ha	
SETHIKULA	2010	99 ans	4,273 ha	
VARANASI	2009	70 ans	2,386 ha	
COVIPHAMA	2008	70 ans	5,345 ha	
SOCFINDO	1990 à 2023	25 to 35 ans	47,532 ha	

- (1) Concessions renouvelables pour un terme de 25 ans.
- (2) Concessions renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans.
- (3) Concession extensible jusqu'à 40,000 ha.
- (4) Safacam possède en propre 15,529 ha.
- (5) Agripalma possède en propre 665 ha.

Note 6. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions et brevets	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2022	2,804,674	3,426,922	1,370,782	7,602,378
Acquisitions	582,356	56,261	32,003	670,620
Sorties	-446	-348,795	-221,865	-571,106
Transfert	-1,171,888	0	0	-1,171,888
Ecarts de conversion	-534,704	-57,672	-1,204	-593,580
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022	1,679,992	3,076,716	1,179,716	5,936,424
Amortissements au 1^{er} janvier 2022	-338,550	-2,258,794	-1,299,290	-3,896,634
Amortissements	-35,068	-84,039	-29,603	-148,710
Reprises d'amortissements	446	349,070	221,865	571,381
Transfert	14,218	0	0	14,218
Ecarts de conversion	66,332	50,386	1,204	117,922
Amortissements au 31 décembre 2022	-292,622	-1,943,377	-1,105,824	-3,341,823
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	1,387,370	1,133,339	73,892	2,594,601
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	1,679,992	3,076,716	1,179,716	5,936,424
Acquisitions	409	150,361	0	150,770
Sorties	-122	0	-177	-299
Transfert	0	0	-35,710	-35,710
Ecarts de conversion	-490,907	-68,734	-13,624	-573,265
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	1,189,372	3,158,343	1,130,205	5,477,920
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-292,622	-1,943,377	-1,105,824	-3,341,823
Amortissements	-24,459	-53,597	-37,239	-115,295
Reprises d'amortissements	122	0	0	122
Transfert	0	0	35,710	35,710
Ecarts de conversion	72,098	59,785	13,624	145,507
Amortissements au 31 décembre 2023	-244,861	-1,937,189	-1,093,729	-3,275,779
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	944,511	1,221,154	36,476	2,202,141

Note 7. Immobilisations corporelles

<i>EUR</i>	<i>Terrains et pépinières (***)</i>	<i>Constructions</i>	<i>Installations techniques</i>	<i>Mobilier, matériel roulant et autres</i>	<i>Immo. corporelles en cours</i>	<i>Avances et acomptes</i>	<i>TOTAL</i>
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2022	13,160,471	323,813,263	212,959,932	237,872,242	17,791,826	662,343	806,260,077
Acquisitions (*)	1,307,378	7,265,938	17,785,161	13,927,535	12,637,721	8,156,462	61,080,195
Sorties	-814,455	-1,956,328	-730,891	-8,436,791	0	0	-11,938,465
Transfert	411,687	2,275,785	-4,958,284	17,957,479	-16,230,492	-316,007	-859,832
Ecarts de conversion	12,632	424,229	-4,779,210	-320,573	178,575	-62,363	-4,546,710
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022	14,077,713	331,822,887	220,276,708	260,999,892	14,377,630	8,440,435	849,995,265
Amortissements au 1^{er} janvier 2022	-1,196,798	-179,330,353	-118,680,012	-180,257,412	0	0	-479,464,575
Amortissements	-16,775	-13,812,619	-13,102,651	-14,221,686	0	0	-41,153,731
Reprises d'amortissements	22,946	1,949,306	620,400	7,360,966	0	0	9,953,618
Transfert	0	-1,736,377	9,176,617	-7,272,790	0	0	167,450
Ecarts de conversion	-2,805	568,395	1,738,956	-308,271	0	0	1,996,275
Amortissements au 31 décembre 2022	-1,193,432	-192,361,648	-120,246,690	-194,699,193	0	0	-508,500,963
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2022	0	0	-1,728,058	-2,387,455	0	0	-4,115,513
Réductions de valeur (**)	0	-409,129	-403,478	0	0	0	-812,607
Reprises de réductions de valeurs	0	0	0	2,205,185	0	0	2,205,185
Réductions de valeur au 31 décembre 2022	0	-409,129	-2,131,536	-182,270	0	0	-2,722,935
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	12,884,281	139,052,110	97,898,482	66,118,429	14,377,630	8,440,435	338,771,367

EUR	Terrains et pépinières (***)	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	14,077,713	331,822,887	220,276,708	260,999,892	14,377,630	8,440,435	849,995,265
Acquisitions (*)	0	6,188,130	7,178,845	16,134,071	12,492,050	15,715,933	57,709,029
Sorties	0	-335,101	-1,132,950	-3,654,693	-1,487,422	0	-6,610,166
Hyperinflation	0	3,559,352	4,626,554	1,723,126	0	0	9,909,032
Transfert	-2,326,775	10,498,434	2,291,874	3,184,170	-14,757,682	-1,156,473	-2,266,452
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	-5,971,824	0	-1,261,309	0	0	-7,233,133
Ecarts de conversion	-2,384,883	-21,574,837	-40,402,777	-15,314,793	-1,280,886	-10,969	-80,969,145
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	9,366,055	324,187,041	192,838,254	261,810,464	9,343,690	22,988,926	820,534,430
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-1,193,432	-192,361,648	-120,246,690	-194,699,193	0	0	-508,500,963
Amortissements	-16,518	-14,147,731	-11,197,879	-16,145,479	0	0	-41,507,607
Reprises d'amortissements	0	299,356	907,740	3,596,473	0	0	4,803,569
Transfert	19,670	-61,214	-393	393	0	0	-41,544
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	3,631,134	0	975,370	0	0	4,606,504
Ecarts de conversion	5,941	7,557,446	11,635,353	9,898,516	0	0	29,097,256
Amortissements au 31 décembre 2023	-1,184,339	-195,082,657	-118,901,869	-196,373,920	0	0	-511,542,785
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2023	0	-409,129	-2,131,536	-182,270	0	0	-2,722,935
Réductions de valeur (**)	0	-298,687	0	0	0	0	-298,687
Reprises de réductions de valeurs	0	0	133,234	0	0	0	133,234
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	385,553	0	0	0	0	385,553
Ecarts de conversion	0	7,968	0	0	0	0	7,968
Réductions de valeur au 31 décembre 2023	0	-314,295	-1,998,302	-182,270	0	0	-2,494,867
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	8,181,716	128,790,089	71,938,083	65,254,274	9,343,690	22,988,926	306,496,778

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(**) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la Note 10.

(***) Les pépinières ont été reclassées en 2023 dans les actifs biologiques, voir Note 8.

Au 31 décembre 2023, le Groupe dispose d'installations techniques et de matériel professionnel affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 4.9 millions d'euros (2022: 8.1 millions d'euros). Le détail de ces garanties est fourni à la Note 33.

Les méthodes comptables adoptées pour les immobilisations corporelles sont détaillées dans les Notes 1 et 10.

Note 8. Actifs biologiques producteurs

EUR	Palmier		Hévéa		Pépinières et autres (****)	TOTAL
	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2022	434,505,440	19,921,189	252,075,659	71,488,835	7,131	777,998,254
Acquisitions (*)	0	9,038,860	0	6,708,384	0	15,747,244
Sorties	-8,567,446	-521,789	-5,519,885	-2,684,168	0	-17,293,288
Transfert (***)	10,645,515	-10,127,535	11,945,449	-17,861,891	0	-5,398,462
Ecarts de conversion	-3,985,217	-578,035	5,748,587	881,947	0	2,067,282
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022	432,598,292	17,732,690	264,249,810	58,533,107	7,131	773,121,030
Amortissements au 1^{er} janvier 2022	-153,841,284	0	-76,064,692	0	-3,104	-229,909,080
Amortissements	-18,869,674	0	-8,755,167	0	-56	-27,624,897
Reprises d'amortissements	8,384,373	0	4,907,080	0	0	13,291,453
Transfert (***)	-304,376	0	369,669	0	0	65,293
Ecarts de conversion	1,616,083	0	-1,240,360	0	0	375,723
Amortissements au 31 décembre 2022	-163,014,878	0	-80,783,470	0	-3,160	-243,801,508
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2022	-22,828,695	0	-37,132,301	-9,271,513	0	-69,232,509
Réductions de valeur (**)	0	0	-27,341,960	-182,149	0	-27,524,109
Reprises de réductions de valeurs	0	0	386,164	1,268,463	0	1,654,627
Transfert (***)	0	0	300,553	5,724,995	0	6,025,548
Ecarts de conversion	-761,413	0	-1,049,535	-343,317	0	-2,154,265
Réductions de valeur au 31 décembre 2022	-23,590,108	0	-64,837,079	-2,803,521	0	-91,230,708
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	245,993,306	17,732,690	118,629,261	55,729,586	3,971	438,088,814
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	432,598,292	17,732,690	264,249,810	58,533,107	7,131	773,121,030
Acquisitions (*)	0	10,905,738	0	6,944,818	1,783,574	19,634,130
Sorties	-2,842,401	-386,833	-4,346,546	0	-1,214,519	-8,790,299
Hyperinflation	3,386,453	0	1,689,724	0	0	5,076,177
Transfert	8,301,719	-7,635,294	20,159,904	-19,868,096	1,368,543	2,326,776
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	-40,811,858	-4,002,517	-71,764	-44,886,139
Ecarts de conversion	-39,259,571	-531,183	-12,011,433	-3,419,693	-212,512	-55,434,392
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	402,184,492	20,085,118	228,929,601	38,187,619	1,660,453	691,047,283
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-163,014,878	0	-80,783,470	0	-3,160	-243,801,508
Amortissements	-17,821,119	0	-9,388,863	0	-302	-27,210,284
Reprises d'amortissements	2,419,542	0	3,216,432	0	0	5,635,974
Transfert	889	0	0	0	-19,670	-18,781
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	5,837,046	0	0	5,837,046
Ecarts de conversion	10,620,696	0	3,454,451	0	0	14,075,147
Amortissements au 31 décembre 2023	-167,794,870	0	-77,664,404	0	-23,132	-245,482,406
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2023	-23,590,108	0	-64,837,079	-2,803,521	0	-91,230,708
Réductions de valeur (**)	0	0	-6,632,680	-915,146	0	-7,547,826
Transfert	0	0	-851,402	851,402	0	0
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	0	0	34,311,388	2,768,543	0	37,079,931
Ecarts de conversion	2,853,205	0	2,479,051	98,722	0	5,430,978
Réductions de valeur au 31 décembre 2023	-20,736,903	0	-35,530,722	0	0	-56,267,625
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	213,652,719	20,085,118	115,734,475	38,187,619	1,637,321	389,297,252

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(**) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la Note 10.

(***) Au cours des périodes précédentes, une réévaluation positive de 5.8 millions d'euros et une dépréciation de 6.0 millions d'euros avaient été comptabilisées sur les actifs biologiques du segment cambodgien. Ces ajustements n'ayant pas d'impact net significatif, ils ont été annulés pour l'exercice en cours.

(****) Les pépinières ont été reclassées en 2023 dans les actifs biologiques.

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la Note 1.13.

Note 9. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	2023	2022
Dotations aux amortissements		
Sur immobilisations incorporelles (Note 6)	115,295	148,710
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 7)	41,507,607	41,153,732
Sur actifs biologiques producteurs (Note 8)	27,210,284	27,624,896
Sur immeubles de placement (Note 11)	221,028	225,478
Sur droits d'utilisation d'actifs (Note 5)	4,610,144	2,246,498
Pertes de valeur		
Sur immobilisations incorporelles (Note 6)	298,686	812,607
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (Note 7)	7,547,826	27,524,109
Sur actifs biologiques producteurs (Note 8)		
Reprises sur pertes de valeur	-133,234	-2,205,185
Sur immobilisations incorporelles (Note 6)	0	-1,654,627
TOTAL	81,377,636	95,876,218

Note 10. Dépréciations d'actifs

Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs^G

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Au 31 décembre 2023, une perte de valeur de 0.3 million d'euros a été constatée (2022: perte de valeur de 0.8 million d'euros) et une reprise de dépréciation pour 0.1 million d'euros ont été constatées sur les immobilisations corporelles (2022: reprise de 2.2 millions d'euros).

Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices:

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20^G 1^{ère} position sur SGX^G) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam^G) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2023, le tassement des cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

En complément des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Enfin, le Groupe étudie les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

Sur base des critères ci-dessus, pour le secteur d'activité Hévéa, la hausse des cours observés durant l'exercice 2023 ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années. Pour le secteur Palmier, l'étude des cours globaux et locaux d'indique pas d'indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Suite à la revue des indices de perte de valeur, le Groupe a conclu qu'un indice de perte de valeur existe au niveau de SRC.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;
- de l'existence d'un marché actif pour toute ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la direction locale. Ces informations comprennent les mesures prises qui aideront à prévenir les effets du changement climatique (programme d'entretien, préparation des terres et des champs contre le feu et/ou les inondations résultant de fortes pluies). Les impacts sur les flux de trésorerie futurs des effets potentiels des changements climatiques sont donc pris en considération. Le Groupe a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation⁶ est comprise entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Cette analyse de sensibilité est réalisée à chaque fois qu'un test de dépréciation est effectué après l'identification d'indicateurs de perte de valeur.

Evolution des marges réalisées

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Au vu de l'existence d'indices de perte de valeur, et suite aux tests de dépréciations, une perte de valeur de 7.5 millions d'euros pour SRC (Libéria) a été constatée par le Groupe en 2023. La valeur résiduelle des actifs a été reclassée en actifs détenus en vue de la vente (voir également Notes 8 et 39).

Au 31 décembre 2023, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 9.2 millions d'euros pour Agripalma, 7.2 millions d'euros pour Brabanta et 4.4 millions d'euros pour Socfin Agricultural Company. Pour le secteur d'activité Hévéa, les pertes de valeur cumulées sont de 18.0 millions d'euros pour Socfin KCD, 8.6 millions d'euros pour Safacam, 8.0 millions d'euros pour Coviphama et 1.0 million d'euros pour PSG (Note 8). Aucun indice de reprise de valeur n'a été identifié durant l'exercice.

Note 11. Immeubles de placement

	<i>EUR</i>
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2022	9,893,106
Acquisitions	34,782
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2022	9,927,888
Amortissements et réductions de valeur au 1^{er} janvier 2022	-6,032,324
Amortissements	-225,478
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2022	-6,257,802
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	3,670,086
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	9,927,888
Acquisitions	60,598
Sorties	-216
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	9,988,270
Amortissements et réductions de valeur au 1^{er} janvier 2023	-6,257,802
Amortissements	-221,028
Reprises d'amortissements	216
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2023	-6,478,614
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	3,509,656

Les locations sont conclues sous la forme de baux renouvelables de 9 ans. Les locaux donnés en location de l'immeuble Champ de Mars ont généré des produits locatifs pour 0.5 million d'euros (2022: 0.6 million d'euros). Les charges opérationnelles directes occasionnées par cet immeuble s'élèvent à 0.4 million d'euros (2022: 0.4 million d'euros).

Note 12. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle^G sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle^G dans les activités du Groupe

Filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ^G		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ^G	
		2023	2022	2023	2022
		Production d'huile de palme et de caoutchouc			
SOGB	Côte d'Ivoire	58.83%	58.83%	26.84%	26.84%
OKOMU	Nigéria	57.10%	57.10%	33.62%	33.62%
SAFACAM	Cameroun	55.37%	55.37%	30.95%	30.95%
SOCAPALM	Cameroun	56.40%	56.40%	32.54%	32.54%
SOCFINDO	Indonésie	47.57%	47.57%	10.00%	10.00%
Production de caoutchouc					
LAC	Libéria	35.36%	35.36%	0.00%	0.00%
Gestion de portefeuille de participations					
SOCFINASIA	Luxembourg	41.75%	41.75%	41.75%	41.75%
SOCFINAF	Luxembourg	35.36%	35.36%	35.36%	35.36%

Filiale EUR	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale	
	2023	2022	2023	2022
	SOGB	2,943,080	16,073,618	55,786,753
OKOMU (Retraité)	19,582,939	21,685,176	23,709,332	41,496,493
SAFACAM	-617,609	1,399,945	21,671,956	24,635,112
SOCAPALM	10,109,713	10,176,916	51,092,601	48,821,644
SOCFINDO	26,120,312	34,766,880	31,926,776	26,499,209
LAC	-807,026	1,175,888	17,456,925	14,175,710
SOCFINASIA	-2,651,864	1,417,674	55,344,085	69,185,844
SOCFINAF	-6,780,572	-8,941,567	39,869,186	33,510,966
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle ^G non significatives prises individuellement			45,207,636	40,482,324
Participations ne donnant pas le contrôle			342,065,250	364,145,878

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle^G sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

<i>Filiale</i>	<i>Actifs courants</i>	<i>Actifs non-courants</i>	<i>Passifs courants</i>	<i>Passifs non-courants</i>
<i>2022</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB	41,259,858	98,190,002	27,675,941	6,768,082
OKOMU (Retraité)	28,642,085	116,727,370	19,373,135	38,262,602
SAFACAM	12,578,738	33,387,449	9,541,067	3,840,819
SOCAPALM	31,652,073	113,564,581	37,057,322	7,186,191
SOCFINDO	36,446,379	91,330,388	33,993,571	34,304,495
LAC	22,116,139	78,750,441	15,173,372	28,673,339
SOCFINASIA	52,028,834	405,667,839	5,552,442	0
SOCFINAF	36,675,973	361,924,445	57,346,716	120,000,000

<i>2023</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB	39,237,673	96,453,663	35,692,377	7,376,308
OKOMU	23,453,222	59,724,716	17,910,393	24,411,400
SAFACAM	13,883,373	34,456,093	11,913,763	7,092,036
SOCAPALM	28,442,311	111,898,820	31,614,481	5,254,925
SOCFINDO	34,884,343	94,960,391	25,934,158	34,533,441
LAC	21,947,518	58,654,948	8,464,889	33,302,119
SOCFINASIA	72,552,549	357,704,576	6,182,830	0
SOCFINAF	32,231,455	317,046,977	25,365,875	100,000,000

<i>Filiale</i>	<i>Produits des activités ordinaires</i>	<i>Résultat net de la période</i>	<i>Résultat étendu de la période</i>	<i>Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle</i>
<i>2022</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB	143,125,135	23,862,820	23,862,820	5,321,013
OKOMU (Retraité)	133,279,823	38,962,980	38,962,980	13,683,296
SAFACAM	35,405,879	4,188,838	4,188,838	1,177,658
SOCAPALM	112,851,693	16,268,753	16,268,753	7,717,380
SOCFINDO	193,795,921	71,954,260	71,954,260	7,524,578
LAC	40,756,657	3,508,835	3,508,835	0
SOCFINASIA	0	70,684,907	70,684,907	24,569,808
SOCFINAF	0	-37,542,749	-37,542,749	0

<i>2023</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
SOGB	111,971,288	8,034,526	8,034,526	5,480,113
OKOMU	113,518,676	35,264,066	35,264,066	8,816,146
SAFACAM	35,943,252	933,817	933,817	1,303,922
SOCAPALM	129,002,660	18,194,012	18,194,012	5,107,090
SOCFINDO	166,005,846	52,959,587	52,959,587	4,111,802
LAC	34,963,720	-16,537,760	-16,537,760	0
SOCFINASIA	0	48,129,963	48,129,963	28,631,533
SOCFINAF	0	2,658,856	2,658,856	0

Filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
2022	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB	46,841,347	-8,339,224	-31,411,643	7,090,479
OKOMU	50,558,570	-22,109,292	-37,698,943	-9,249,665
SAFACAM	8,426,402	-2,316,652	-6,346,027	-236,277
SOCAPALM	28,473,548	-10,987,793	-17,619,574	-133,819
SOCFINDO	78,446,226	-12,561,950	-75,245,783	-9,361,507
LAC	3,320,791	-2,627,891	0	692,900
SOCFINASIA	73,747,907	2,994,820	-65,656,710	11,086,017
SOCFINAF	26,451,606	22,249,770	-56,722,228	-8,020,852
2023	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB	30,182,499	-8,399,725	-18,023,120	3,759,654
OKOMU	32,367,223	-11,180,148	-25,909,506	-4,722,431
SAFACAM	5,355,954	-4,585,446	-2,522,796	-1,752,289
SOCAPALM	35,566,217	-11,080,808	-19,192,268	5,293,141
SOCFINDO	65,138,520	-15,351,501	-41,118,016	8,669,003
LAC	3,960,079	-2,827,854	-901,618	230,607
SOCFINASIA	48,567,753	50,764,461	-80,699,909	18,632,305
SOCFINAF	28,400,632	16,300,881	-44,500,295	201,218

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 13. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

EUR	2023	2022
Juste valeur au 1 ^{er} janvier	688,024	715,578
Variation de la juste valeur (*)	-42,251	-27,554
Juste valeur au 31 décembre	645,773	688,024

(*) La variation de la juste valeur des actifs financiers est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	2023	2022	2023	2022
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	600,118	600,118	645,773	688,024

Note 14. Impôts différés

* Composants des d'impôts différés

EUR	2023	2022 Retraité
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-2,742,949	-4,731,573
IAS 12 : Impôt sur les sociétés (*)	-6,264,584	-4,696,048
IAS 16 : Immobilisations corporelles (**)	-20,441,717	-30,689,264
IAS 19 : Engagements de retraites	10,357,180	10,956,040
IAS 21 : Ecart de conversion	-1,174,888	46,624
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	197,064	426,163
IAS 38 : Frais d'établissement	0	516,393
IAS 38 : Frais de recherche	1,009,510	935,670
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	-47,658	-109,204
IFRS 9 : Contrats de change à terme	-134,635	-255,132
IFRS 16 : Contrats de location	16,389	719,833
IAS 23 : Coûts d'emprunt	0	347,960
IFRS 13 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	0	-16,580
Autres	-3,924	-4,114
Situation au 31 décembre	-19,230,212	-26,553,232
Dont actifs d'impôts différés	9,106,597	11,698,485
Dont passifs d'impôts différés	-28,336,810	-38,251,718

(*) Dont 3.6 millions d'euros d'impôts différés actifs liés aux pertes reportées activées, et 6.8 millions d'euros d'impôts différés passifs liés au précompte mobilier.

(**) Dont -1.1 million d'euros lié à l'hyperinflation (réévaluation des immobilisations corporelles).

Les impôts différés ci-dessus sont présentés par catégorie d'impôts différés résultant des retraitements de consolidation. Ils sont calculés société par société et la position nette entre les impôts différés passifs et les impôts différés actifs est présentée.

Le Groupe Socfin entre dans le champ d'application des règles du modèle du Pilier 2 de l'OCDE. La législation Pilier 2 a été promulguée ou pratiquement promulguée dans certaines juridictions où le Groupe exerce ses activités et entre en vigueur en janvier 2024. Étant donné que la législation du Pilier 2 n'est pas entrée en vigueur à la date de clôture, cette législation n'a pas d'impact sur la charge d'impôt du Groupe. Le Groupe applique l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, comme le prévoient les amendements à l'IAS 12 publiés en mai 2023 et adoptés par l'UE en novembre 2023.

Sur la base d'une analyse préliminaire, la Société devrait être qualifiée d'"entité mère ultime" (Ultimate Parent Entity ou UPE) du fait qu'elle est la plus grande entité consolidée et qu'elle n'est pas détenue, directement ou indirectement, par une autre entité détenant une participation de contrôle. L'UPE, Socfin, serait soumise à l'Income Inclusion Rule ou IIR ou appliquerait le mécanisme de compensation de l'IIR.

Toutefois, les règles du Pilier 2 ont été adoptées au Luxembourg à une date proche de celle du rapport. L'application de la législation et l'exécution des calculs relatifs au Pilier 2 étant très complexes, l'impact quantitatif des règles du Pilier 2 ne peut être raisonnablement estimé à l'heure actuelle. En outre, les informations quantitatives indiquant l'exposition potentielle à l'impôt sur le revenu au titre du Pilier 2 ne sont pas actuellement connues ou ne peuvent être raisonnablement estimées. Par conséquent, la Société (dans sa condition potentielle d'UPE) est toujours en train d'évaluer l'impact potentiel du Pilier 2 (le cas échéant) sur la charge d'impôt au 31 décembre 2023. Le Groupe applique l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et passifs d'impôt différés liés aux impôts sur le résultat du Pilier 2, comme le prévoient les amendements à l'IAS 12 publiés en mai 2023 et adoptés par l'UE en novembre 2023.

Le Groupe indiquera l'impact potentiel dans son prochain rapport annuel pour la période se terminant le 31 décembre 2024.

* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps.

LAC, Brabanta, Agripalma, Socfin KCD, Immobilière de la Pépinière, Coviphama et Camseeds ont des pertes fiscales non utilisées dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture respectivement de 33.5 millions d'euros (à utiliser avant 2030), 16.6 millions d'euros (recouvrabilité illimitée), 7.0 millions d'euros (à utiliser avant 2028), 5.9 millions d'euros (à utiliser avant 2027), 2.9 millions d'euros (recouvrabilité illimitée), 2.2 millions d'euros (à utiliser avant 2028) et 1.6 million d'euros (à utiliser avant 2025) respectivement au 31 décembre 2023.

Socfinaf a des pertes fiscales non utilisées pour 250.4 millions d'euros (dont la plupart est à utiliser avant 2040), PNS Ltd pour 14.8 millions d'euros (à utiliser avant 2040) et Socfin pour 12.1 millions d'euros (dont la plupart a une recouvrabilité illimitée).

En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Note 15. Actifs et passifs d'impôts exigibles

* Composants des actifs d'impôts exigibles

EUR	2023	2022
Situation au 1^{er} janvier	14,942,449	15,291,971
Produit d'impôts	4,530,327	1,504,864
Autres impôts (*)	9,547,356	-1,708,373
Impôts payés ou récupérés	-2,671,958	2,628,666
Transfert (**)	-15,032,706	-3,039,355
Sortie de périmètre	0	-4,719
Actifs non courants détenus en vue de la vente	-299,780	0
Ecart de conversion	-83,993	269,395
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	10,931,694	14,942,449

(*) Les autres taxes sont composées des taxes qui ne sont pas incluses dans les dépenses fiscales générales : TVA, précompte mobilier, taxes douanières,...

(**) Correspond principalement à la compensation des actifs et passifs d'impôts.

* Composants des passifs d'impôts exigibles

EUR	2023	2022
Situation au 1^{er} janvier	56,820,337	48,328,464
Charge d'impôts	56,801,988	73,278,655
Autres impôts (*)	40,304,324	22,682,424
Impôts payés ou récupérés	-94,521,057	-86,029,666
Transfert (**)	-16,175,687	-1,155,592
Ecart de conversion	-9,941,390	-283,948
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	33,288,514	56,820,337

(*) Les autres taxes sont composées des taxes qui ne sont pas incluses dans les dépenses fiscales générales : TVA, précompte mobilier, taxes douanières,...

(**) Correspond principalement à la compensation des actifs et passifs d'impôts.

Note 16. Charge d'impôts

* Composants de la charge d'impôts

EUR	2023	2022 Retraité
Charge d'impôts exigibles (*)	59,988,495	71,319,742
Charge / (produit) d'impôts différés	4,641,335	8,549,967
Charge d'impôts au 31 décembre	64,629,830	79,869,709

(*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat.

* Composants de la charge / (produit) d'impôts différés

EUR	2023	2022 Retraité
IAS12 : Impôts sur le résultat (*)	1,861,556	2,275,153
IAS 19 : Engagements de retraites	1,459,218	-1,415,185
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	434,805	-73,140
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	-2,130,479	1,483,247
IFRS 9 : Contrats de change à terme	-114,133	412,526
IFRS 9 : Juste valeur	0	44,201
IFRS 13 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-16,005	0
IAS 16 : Immobilisations corporelles	812,634	5,992,136
IFRS 16 : Contrats de location	296,074	-31,084
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-133,936	-267,461
IAS 21 : Ecart de conversion	1,829,252	-117,856
IAS 23 : Capitalisation des coûts d'emprunt	342,809	8,638
Autres	-461	238,796
Charge / (produit) d'impôts différés au 31 décembre	4,641,334	8,549,971

(*) Dont activation des reports déficitaires pour 4.1 millions d'euros, et pré-compte sur dividendes pour -2.0 millions d'euros.

* Réconciliation entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie

EUR	2023	2022
Charge d'impôts sur le résultat payée durant la période	-59,988,495	-71,319,742
Impôt sur le résultat - variation au bilan	-7,941,698	0
Impôt sur le résultat payé	-67,930,193	-71,319,742

* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

EUR	2023	2022 Retraité
Résultat avant impôts des activités poursuivies	161,829,545	240,610,893
Taux d'imposition nominal de la société mère	24.94%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	de 0% à 33%	de 1% à 33%
Impôts au taux nominal d'imposition des filiales	34,488,751	53,451,880
Impôts non provisionnés	-87,529	41,281
Revenus définitivement taxés	2,795,663	653,221
Mesures favorables à l'investissement non activées	-778,351	-113,315
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	11,940,187	14,241,642
Revenus non imposables	-5,785,215	-4,125,468
Dépenses non déductibles	10,031,774	12,391,601
Déficits reportés imputés non activés	-2,171,557	-1,413,647
Déficits à reporter non activés	8,908,776	4,605,716
Autres avantages fiscaux	-10,671	-40,956
Rappel d'impôts	346,668	36,742
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	4,719,703	143,873
Ajustements divers	231,633	-2,859
Charge d'impôts au 31 décembre	64,629,832	79,869,711

* Changement de taux des filiales

En 2023, suite à des changements au niveau local, les taux d'imposition sur le revenu pour la SAC et la PSG ont été actualisés respectivement à 0 % (15 % en 2022) et 7.5 % (1 % en 2022).

Note 17. Stocks

* Valeur comptable des stocks par catégorie

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières ^G	25,188,980	34,379,009
Consommables	22,294,157	26,481,895
Pièces de rechange	32,024,207	34,226,019
Produits en cours de fabrication ^G	6,042,554	3,329,146
Produits finis ^G	28,614,841	31,976,663
Acomptes versés et commandes en cours	2,945,178	4,400,098
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	117,109,917	134,792,830
Réductions de valeur sur stocks	-4,947,832	-6,121,259
Total net au 31 décembre	112,162,085	128,671,571

* Réconciliation des stocks

EUR	2023	2022
Situation au 1^{er} janvier	134,792,830	119,153,517
Variation de stocks	4,794,817	8,667,796
Juste valeur de la production agricole	-8,042,768	6,870,293
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-956,711	0
Ecart de conversion	-13,478,251	101,224
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	117,109,917	134,792,830
Réductions de valeur sur stocks	-4,947,832	-6,121,259
Total net au 31 décembre	112,162,085	128,671,571

* Quantité des stocks par catégorie

31/12/2022	Matières premières ^G	Produits en cours de fabrication ^G	Produits finis ^G
Huile de palme / huile de palmiste ^G (en tonnes)	667	0	11,947
Hévéa (en tonnes)	34,170	0	12,391
Autres (en unités)	0	10,043,350	2,150,187

31/12/2023	Matières premières ^G	Produits en cours de fabrication ^G	Produits finis ^G
Huile de palme / huile de palmiste ^G (en tonnes)	0	0	14,616
Hévéa (en tonnes)	33,743	0	11,429
Autres (en unités)	0	26,517,167	2,386,647

Note 18. Créances commerciales (actifs courants)

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Créances commerciales	35,108,737	31,611,721
Avances et acomptes versés	4,779,180	5,255,396
TOTAL	39,887,917	36,867,117

Les principes comptables appliqués et la gestion des risques pour les autres créances sont détaillés dans les Notes 1 et 35.

Le groupe a effectué une analyse des pertes prévisionnelles sur les créances commerciales au cours de l'année. Suite à cette analyse, le Groupe n'a pas identifié de dépréciation comptable à constater.

Note 19. Autres créances (actifs courants)

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Créances sociales	1,260,393	1,026,966
Autres créances (*)	6,423,945	5,870,957
Comptes de régularisation	2,390,806	1,767,210
TOTAL	10,075,144	8,665,133

(*) Les autres créances comprennent des créances liées aux activités non opérationnelles.

Note 20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

* Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Comptes à vue	162,389,373	178,560,956
Instruments financiers (*)	0	1,761,337
TOTAL	162,389,373	180,322,293

(*) Les instruments financiers, correspondant à la valeur des contrats de change à terme à la fin de chaque période, ont été reclassés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie aux autres créances en 2023.

* Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Comptes à vue	162,389,373	178,560,956
Concours bancaires courants (*)	-9,077,549	-10,695,901
TOTAL	153,311,824	167,865,055

(*) Voir aussi la Note 24.

Note 21. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24.8 millions d'euros au 31 décembre 2023 (inchangé par rapport à 2022). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 0.5 million d'euros.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80,280 actions ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour, la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

Au 31 décembre 2023, le capital est représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale.

	Actions ordinaires	
	2023	2022
Nombre d'actions au 31 décembre	14,159,720	14,159,720
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	14,159,720	14,159,720

Note 22. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

Note 23. Engagements de retraites

* Régime de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays.

A l'exception du Cameroun et de la Suisse, les avantages à verser aux salariés ne sont pas financés par un actif spécifique en contrepartie de provisions.

EUR			2023		2022	
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies						
	57,843,953	-9,279,409	48,564,544	55,754,461	-8,176,424	47,578,037
Composantes de la charge nette						
Coûts des services rendus	3,269,091	0	3,269,091	3,615,375	0	3,615,375
Coûts financiers	3,359,440	23,504	3,382,944	3,011,609	23,422	3,035,031
Rendement des actifs des régimes	0	-329,983	-329,983	0	-142,018	-142,018
Pré-retraites, réductions, liquidations	658,875	0	658,875	0	0	0
Coûts des services passés	324,073	0	324,073	-56,735	0	-56,735
Coûts des régimes à prestations définies	7,611,479	-306,479	7,305,000	6,570,249	-118,596	6,451,653
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière						
Au 1^{er} janvier	55,754,466	-8,176,414	47,578,052	59,869,574	-8,861,195	51,008,379
Coûts selon le compte de résultat	7,611,479	-306,479	7,305,000	6,570,249	-118,596	6,451,653
Cotisations employeurs	-4,804,700	-1,681,942	-6,486,642	-4,759,538	-1,554,724	-6,314,262
Cotisations employés	1,319,723	-1,319,723	0	919,272	-919,272	0
Prestations payées	-2,179,787	2,179,787	0	-2,734,502	2,734,502	0
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu ^G	2,821,749	36,366	2,858,115	-3,488,286	5,774	-3,482,512
Transfert de l'actif net	0	449,526	449,526	0	877,478	877,478
Ecarts de conversion	-2,678,970	-460,516	-3,139,486	-622,304	-340,380	-962,684
Au 31 décembre	57,843,960	-9,279,396	48,564,564	55,754,466	-8,176,414	47,578,052

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2024.

* Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu^G

EUR	2023			2022		
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Ajustements liés à l'expérience	-3,305,924	0	-3,305,924	-208,413	0	-208,413
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	1,131,567	0	1,131,567	3,925,112	0	3,925,112
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-647,390	0	-647,390	-228,414	0	-228,414
Rendement des actifs du régime hors taux d'intérêt	0	-36,366	-36,366	0	-5,774	-5,774
Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu^G	-2,821,747	-36,366	-2,858,113	3,488,285	-5,774	3,482,511

* Actifs du régime

Au Cameroun et en Suisse, les obligations au titre des prestations définies sont partiellement couvertes par les actifs du régime. Les filiales contribuent chaque année à ces actifs. Les prestations sont versées lorsque et seulement si les employés prennent leur retraite.

Les actifs du régime sont gérés par des tiers, qui perçoivent chaque année des intérêts financiers pour un montant global de 0.3 million d'euros au cours de l'exercice 2023 (2022 : 0.1 million d'euros).

* Hypothèses actuarielles d'évaluation

	31/12/2023	31/12/2022
EUROPE		
Taux d'actualisation moyen	1.45%	2.30%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	108,495	154,964
Augmentations futures des salaires	1.50%	1.50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	8.73	8.93
AFRIQUE		
Taux d'actualisation moyen	de 5.42% à 17.11%	de 4.93% à 18.48%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	229,001	170,158
Augmentations futures des salaires	de 1.74% à 10.7%	de 1.74% à 12%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	19.06	19.34
ASIE		
Taux d'actualisation moyen	de 6.37% à 7.10%	de 5.52% à 7.44%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	6.50%	6.50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	13.49	13.10

* Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

EUR	31/12/2023	31/12/2022
EUROPE		
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	9,377,589	7,760,804
- Juste valeur des actifs de régime	-7,847,742	-6,853,790
Total au 31 décembre	1,529,847	907,014
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0.5%	8,767,957	7,313,114
Diminution de 0.5%	10,073,957	8,269,218
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0.5%	9,453,930	7,817,510
Diminution de 0.5%	9,304,884	7,707,019
AFRIQUE		
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	13,932,928	13,689,169
- Juste valeur des actifs de régime	-1,431,667	-1,322,634
Total au 31 décembre	12,501,261	12,366,535
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0.5%	13,515,787	13,285,487
Diminution de 0.5%	14,375,266	14,093,019
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0.5%	14,360,688	14,067,916
Diminution de 0.5%	13,526,805	13,306,104
ASIE		
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	32,801,665	32,563,604
- Autres avantages à long terme	1,731,771	1,740,884
Total au 31 décembre	34,533,436	34,304,488
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0.5%	33,382,168	33,188,601
Diminution de 0.5%	35,753,213	35,486,229
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0.5%	35,658,854	35,408,582
Diminution de 0.5%	33,461,593	33,252,768

L'analyse de sensibilité est basée sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour mesurer les obligations des régimes à prestations définies. Le taux de mortalité qui peut être affecté par l'effet du changement climatique est inclus dans cette analyse de sensibilité.

* Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2024	2023
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	6,440,998	5,034,050

	2023	2022
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)		
EUROPE	6.9	6.5
AFRIQUE	6.1	6.2
ASIE	13.0	12.8

* Régime de pension à cotisations définies

EUR	2023	2022
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	3,411,735	3,375,907

Note 24. Dettes financières

31/12/2022 EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL Retraité
Dettes auprès d'établissements financiers	39,525,552	47,637,646	87,163,198
Concours bancaires courants (*)	10,695,901	0	10,695,901
Autres emprunts	41,244,997	4,354,848	45,599,845
Dettes liées aux contrats de location	1,836,468	11,087,026	12,923,494
TOTAL	93,302,918	63,079,520	156,382,438

31/12/2023 EUR	Moins d'un an	Plus d'un an	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	15,383,801	18,999,213	34,383,014
Concours bancaires courants (*)	9,077,549	0	9,077,549
Autres emprunts	45,073,098	3,486,420	48,559,518
Dettes liées aux contrats de location	3,089,617	27,037,253	30,126,870
TOTAL	72,624,065	49,522,886	122,146,951

(*) Voir aussi Note 20.

L'essentiel des emprunts consolidés est libellé en dollars US, en euros ou en francs CFA (dont la parité est liée à l'euro). Les taux des emprunts conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 5.50% et 7.09%.

Comme expliqué à la Note 35, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

Le Groupe est en conformité avec les covenants relatifs aux dettes auprès d'établissements financiers.

* Analyse de l'endettement à long terme par taux

31/12/2022 EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL Retraité
Dettes auprès d'établissements financiers					
Luxembourg	0	0.00%	9,375,586	3-mois SOFR ^G + 5%	9,375,586
Suisse	3,655,936	1.55% à 2.65%	0	-	3,655,936
Côte d'Ivoire	2,647,566	5.50% à 6.50%	0	-	2,647,566
Nigéria	17,197,310	5.00% à 10.00%	0	-	17,197,310
Libéria	1,699,592	7.60%	0	-	1,699,592
Cameroun	8,186,656	5.00% à 7.09%	0	-	8,186,656
Ghana	4,874,999	4.00%	0	-	4,874,999
	38,262,059		9,375,586		47,637,645
Autres emprunts et dérivés passifs					
Sierra Leone	4,354,848	0%	0	-	4,354,848
	4,354,848		0		4,354,848
TOTAL	42,616,907		9,375,586		51,992,493

31/12/2023 EUR	Taux fixe	Taux	Taux variable	Taux	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers					
Suisse	1,641,468	1.55% à 2.65%	0	-	1,641,468
Côte d'Ivoire	175,639	5.50%	0	-	175,639
Nigéria	7,240,279	5.00% à 10.00%	0	-	7,240,279
Cameroun	8,316,825	5.70% à 7.09%	0	-	8,316,825
Ghana	1,625,000	4.00%	0	-	1,625,000
	18,999,211		0		18,999,211
Autres emprunts et dérivés passifs					
Sierra Leone	3,486,420	0%	0	-	3,486,420
	3,486,420		0		3,486,420
TOTAL	22,485,631		0		22,485,631

* Analyse de l'endettement à long terme par devise

31/12/2022	EUR	XAF	NGN	USD	STN	GHS	CDF	CHF	TOTAL EUR Retraité
Dettes auprès d'établissements financiers	4,874,999	10,834,222	17,197,310	11,075,178	0	0	0	3,655,936	47,637,645
Autres emprunts	0	0	0	4,354,848	0	0	0	0	4,354,848
Dettes liées aux contrats de location	0	7,039,341	65,318	1,762,701	268,436	35,690	38,702	1,876,836	11,087,024
TOTAL	4,874,999	17,873,563	17,262,628	17,192,727	268,436	35,690	38,702	5,532,772	63,079,517

31/12/2023	EUR	XAF	NGN	USD	STN	GHS	CDF	CHF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	1,625,000	8,492,464	7,240,279	0	0	0	0	1,641,468	18,999,211
Autres emprunts	0	0	0	3,486,420	0	0	0	0	3,486,420
Dettes liées aux contrats de location	0	20,400,413	3,236,272	1,616,829	112,602	25,509	27,063	1,618,565	27,037,253
TOTAL	1,625,000	28,892,877	10,476,551	5,103,249	112,602	25,509	27,063	3,260,033	49,522,884

* Analyse de l'endettement à long terme par échéance

31/12/2022						2028 et au-delà	TOTAL Retraité
EUR	2024	2025	2026	2027			
Dettes auprès d'établissements financiers	25,376,903	9,246,072	4,539,071	3,950,392	4,525,209		47,637,647
Autres emprunts	0	0	0	0	4,354,848		4,354,848
Dettes liées aux contrats de location	1,532,263	917,067	597,085	399,223	7,641,387		11,087,025
TOTAL	26,909,166	10,163,139	5,136,156	4,349,615	16,521,444		63,079,520

31/12/2023						2029 et au-delà	TOTAL
EUR	2025	2026	2027	2028			
Dettes auprès d'établissements financiers	10,008,353	4,773,585	4,061,408	2,685,043	1,051,182		22,579,571
Autres emprunts	0	0	0	0	3,487,181		3,487,181
Dettes liées aux contrats de location	2,642,386	2,130,007	1,859,052	408,880	19,996,927		27,037,252
TOTAL	12,650,739	6,903,592	5,920,460	3,093,923	24,535,290		53,104,004

* Analyse de la dette à court terme

Les dettes à court terme sont principalement composées des avances d'actionnaires à Bolloré et Mopoli. Le détail des taux d'intérêts, des devises et des échéances est présenté dans la Note 32 "Informations sur les parties liées".

* Trésorerie nette / (dette nette)

EUR	31/12/2023	31/12/2022 Retraité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	162,389,373	180,322,293
Dettes financières à plus d'un an	-22,485,633	-51,992,494
Dettes financières à moins d'un an	-69,534,449	-91,466,449
Dettes liées aux contrats de location	-30,126,870	-12,923,494
Trésorerie nette / (dette nette)	40,242,421	23,939,856
Trésorerie et équivalents de trésorerie	162,389,373	180,322,293
Dettes financières à taux fixe	-92,020,082	-115,561,281
Dettes financières à taux variable	0	-27,897,662
Dettes liées aux contrats de location	-30,126,870	-12,923,494
Trésorerie nette / (dette nette)	40,242,421	23,939,856

* Réconciliation de la trésorerie nette / (dette nette)

EUR	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Dettes financières à plus d'un an	Dettes financières à moins d'un an	Dettes liées aux contrats de location	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2022 - Retraité	143,315,435	-131,880,074	-78,836,654	-12,378,796	-79,780,089
Flux de trésorerie	36,497,884	85,205,260	-8,116,520	2,035,612	115,622,236
Différences de conversion	508,975	-4,565,980	505,711	-105,236	-3,656,530
Transferts	0	9,328,030	-5,080,021	0	4,248,009
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	-10,079,732	61,035	-2,475,075	-12,493,772
Situation au 31 décembre 2022 - Retraité	180,322,294	-51,992,496	-91,466,449	-12,923,495	23,939,854
Flux de trésorerie	-5,943,640	-3,452,404	43,875,121 (*)	4,928,725	39,407,802
Différences de conversion	-9,866,774	9,845,544	399,813	2,288,765	2,667,348
Transferts	-1,761,337	23,110,487	-23,262,963	0	-1,913,813
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-361,169	0	0	45,866	-315,303
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	3,234	920,031	-24,466,735	-23,543,470
Situation au 31 décembre 2023	162,389,374	-22,485,635	-69,534,447	-30,126,874	40,242,418

(*) Dont 3.3 millions d'euros relatifs aux mouvements sur les découverts bancaires et 40.5 millions d'euros relatifs aux remboursements d'emprunts.

Note 25. Dettes commerciales et autres dettes

<i>EUR</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i> <i>Retraité</i>
<i>Dettes fournisseurs</i>	<i>1,633,474</i>	<i>1,650,572</i>
Dettes fournisseurs	31,998,379	39,802,147
Factures à recevoir et avances reçues	18,025,232	14,042,266
<i>Sous-total dettes fournisseurs</i>	<i>50,023,611</i>	<i>53,844,413</i>
Dettes sociales (*)	24,397,738	23,998,749
Autres dettes	17,096,936	15,057,974
Comptes de régularisation (**)	6,714,162	11,835,836
<i>Sous-total autres dettes courantes</i>	<i>48,208,836</i>	<i>50,892,559</i>
<i>TOTAL</i>	<i>99,865,921</i>	<i>106,387,544</i>
Dont dettes non-courantes	1,633,474	1,650,572
Dont dettes courantes	98,232,447	104,736,972

(*) Les dettes envers les employés (17.7 millions d'euros en 2022) ont été reclassées de "autres dettes" à "dettes pour frais de personnel" en 2022.

(**) Ce montant comprend la partie des prêts correspondant à la subvention Okomu, pour un montant de 2.2 millions d'euros (2022 : 6.2 millions d'euros).

Note 26. Instruments financiers

31/12/2022 Retraité	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)	Autres actifs et passifs financiers (*)
EUR	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	0	688,024	0	688,024	0	0
Avances à long terme	821,712	0	1,156,825	1,978,537	821,712	1,156,825
Autres actifs non-courants	0	0	2,699,565	2,699,565	0	2,699,565
Créances commerciales	0	0	36,867,116	36,867,116	0	36,867,116
Autres créances	0	0	8,665,133	8,665,133	0	8,665,133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	180,322,293	180,322,293	0	180,322,293
Total actifs	821,712	688,024	229,710,932	231,220,668	821,712	229,710,932
Passifs						
Dettes financières à plus d'un an (**)	51,992,494	0	0	51,992,494	46,962,729	0
Autres dettes (non-courantes)	0	0	1,650,572	1,650,572	0	1,650,572
Dettes financières à moins d'un an (**)	80,770,549	0	10,695,900	91,466,449	80,770,549	10,695,900
Dettes commerciales (courantes)	0	0	53,844,413	53,844,413	0	53,844,413
Autres dettes (courantes) (**)	0	0	50,892,559	50,892,559	0	50,892,559
Total passifs	132,763,043	0	117,083,444	249,846,487	127,733,278	117,083,444

(*) A titre d'information.

(**) Voir Note 24.

31/12/2022 EUR	Juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	0	0	688,024	688,024

31/12/2023	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)	Autres actifs et passifs financiers (*)
		à la juste valeur				à la juste valeur
EUR	au coût	à la juste valeur	au coût		à la juste valeur	à la juste valeur
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	0	645,773	0	645,773	0	0
Avances à long terme	1,092,170	0	1,235,909	2,328,079	1,092,170	1,235,909
Autres actifs non-courants	0	0	3,169,704	3,169,704	0	3,169,704
Créances commerciales	0	0	39,887,917	39,887,917	0	39,887,917
Autres créances	0	0	10,075,144	10,075,144	0	10,075,144
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	162,389,373	162,389,373	0	162,389,373
Total actifs	1,092,170	645,773	216,758,047	218,495,990	1,092,170	216,758,047
Passifs						
Dettes financières à plus d'un an (**)	22,485,633	0	0	22,485,633	21,146,655	0
Autres dettes (non-courantes)	0	0	1,633,474	1,633,474	0	1,633,474
Dettes financières à moins d'un an (**)	60,456,899	0	9,077,550	69,534,449	60,456,899	9,077,550
Dettes commerciales (courantes)	0	0	50,023,611	50,023,611	0	50,023,611
Autres dettes (courantes)	0	0	48,208,836	48,208,836	0	48,208,836
Total passifs	82,942,532	0	108,943,471	191,886,003	81,603,554	108,943,471

(*) A titre d'information.

(**) Voir Note 24.

31/12/2023	Juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
EUR				
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu ^G	0	0	645,773	645,773

Le Groupe a estimé la juste valeur des instruments financiers en comparant leur taux d'intérêt au taux d'intérêt réel à la fin de l'année, fourni par la Banque Centrale Européenne. En cas de différences significatives entre les taux d'intérêt, la juste valeur estimée des instruments financiers est indiquée dans cette note.

Note 27. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Effectifs moyens</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Directeurs	353	317
Employés	7,857	6,948
Ouvriers (y compris saisonniers)	25,599	27,961
TOTAL	33,809	35,226

<i>Frais de personnel</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>EUR</i>		<i>Retraité</i>
Rémunérations	149,054,485	152,682,795
Charges sociales et charges liées aux retraites	20,957,104	18,347,122
TOTAL	170,011,589	171,029,917

Note 28. Autres produits financiers

<i>EUR</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
<i>Sur actifs / passifs courants</i>		
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	4,223,545	1,528,653
Gains de change	29,588,636	36,987,532
Autres	304,127	723,543
TOTAL	34,116,308	39,239,728

Note 29. Charges financières

<i>EUR</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Intérêts et charges financières	6,099,463	9,406,822
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	3,509,582	1,147,359
Pertes de change	36,774,678	42,903,370
Autres	3,396,521	3,091,131
TOTAL	49,780,244	56,548,682

Note 30. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2023	2022 <i>Retraité</i>
Résultat net (en euros)	41,592,016	74,036,478
Nombre moyen d'actions	14,159,720	14,159,720
Résultat net par action non dilué (en euros)	2.94	5.23

Note 31. Dividendes et tantièmes

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle du 29 mai 2024 de verser un dividende de 1.00 euro, sur lequel un dividende intérimaire de 0.50 euro par action a été versé en novembre 2023. Si le dividende proposé est approuvé par l'assemblée générale des actionnaires, un solde de 0.50 euro par action pour un montant total de 7.1 millions d'euros resterait donc à payer.

	2023	2022
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	14,159,720	17,699,650
Nombre moyen d'actions	14,159,720	14,159,720
Dividende par action distribué sur la période	1.00	1.25

En outre, conformément aux dispositions statutaires, 1/9^e du dividende brut est attribué au conseil d'administration.

Note 32. Informations relatives aux parties liées

* Rémunérations allouées aux administrateurs

EUR	2023	2022
Avantages à court terme	14,299,575	18,071,177
Avantages postérieurs à l'emploi	113,174	78,433

* Transactions relatives aux autres parties liées

EUR	31/12/2023	31/12/2022 <i>Retraité</i>
Passifs non-courants		
Dettes financières	3,487,181	4,284,667
	3,487,181	4,284,667
Passifs courants		
Dettes financières	40,705,753	40,405,480
	40,705,753	40,405,480

EUR	2023	2022
Compte de résultat		
Charges financières	2,003,287	1,600,000

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché.

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par M. Hubert Fabri via Financière Privée. Cette dernière détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 6% (2022: 4%). Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2023 est de 1.0 million d'euros. Au 31 décembre 2023, le solde restant dû s'élève à 20.3 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juillet 2026.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est à un taux d'intérêt annuel de 6% (2022: 4%). Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2023 est de 1.0 million d'euros. Au 31 décembre 2023, le solde restant dû s'élève à 20.4 millions d'euros et est remboursable sur demande avec une échéance finale en juin 2025.

Note 33. Engagements hors bilan

En 2019, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 10 milliards de naira, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2023, le solde du prêt s'élève à 7 millions d'euros (2022: 15 millions d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf, Plantations Socfinaf Ghana (PSG), a obtenu un prêt de 16.5 millions d'euros pour la construction d'une huilerie. Ce prêt est constitué d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros ainsi que d'un découvert bancaire de 1.5 million d'euros. Le contrat stipule que PSG Ghana affecte l'huilerie en garantie hypothécaire à hauteur du prêt consenti. Au 31 décembre 2023, le solde du prêt s'élève à 4.9 millions d'euros (2022: 8.1 millions d'euros) et le découvert bancaire est nul (2022: découvert nul).

En 2021, une filiale de Socfinaf, Okomu Palm Oil Company a obtenu un prêt de 2 milliards de naira, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11,416 ha de plantation. Au 31 décembre 2023, le solde du prêt s'élève à 1 million d'euros (2022: 3 millions d'euros).

Conformément aux engagements du Groupe en matière de gestion responsable, la plupart des plantations du Groupe ont été certifiées RSPO. La certification RSPO contient des engagements pour soutenir des projets de reforestation, nommés plans de compensation. En parallèle de l'obtention de cette certification RSPO, le Groupe s'est engagé dans plusieurs projets de reforestation en Afrique, représentant un budget global de 19.6 millions d'USD (17.8 millions d'euros, non actualisés), qui devrait être dépensés entre 2023 et 2047.

Note 34. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, São Tomé et Príncipe, Congo (RDC), Cambodge et Indonésie.

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun et Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux des secteurs Libéria et Cambodge uniquement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Sierra Leone, São Tomé et Príncipe et Congo proviennent uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables.

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2022

EUR	Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	Produits des activités ordinaires intersecteurs	Résultat sectoriel (*) Retraité
Europe	152,377,408	48,262,436	15,456,815
Sierra Leone	58,553,604	4,146,011	21,826,293
Libéria	40,756,657	40,635,339	1,747,945
Côte d'Ivoire	200,451,043	168,573,577	38,224,054
Ghana	33,083,346	0	18,234,769
Nigéria	133,279,822	12,346,955	56,251,979
Cameroun	147,069,445	14,153,553	34,187,590
Sao Tomé-et-Príncipe	7,781,775	7,781,775	779,099
Congo (RDC)	16,366,246	0	-398,915
Cambodge	8,164,138	880,645	-2,490,942
Indonésie	193,627,923	12,658,309	91,818,399
TOTAL	991,511,407	309,438,600	275,637,085
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-22,989,184
Juste valeur de la production agricole			6,870,293
Autres retraitements IFRS			-1,373,700
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			1,192,647
Produits financiers et gains sur cessions			40,137,641
Charges financières et pertes sur cessions			-58,863,885
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits			-79,869,713
Résultat net de la période			160,741,184

(*) Le résultat de la période comprend les autres charges externes s'élevant à 105.9 millions d'euros, correspondant principalement à des prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (entretien des routes, ...). Les autres charges opérationnelles pour 27.8 millions d'euros, ne sont pas liées directement à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2023

<i>EUR</i>	<i>Produits des activités ordinaires provenant des clients externes</i>	<i>Produits des activités ordinaires intersecteurs</i>	<i>Résultat sectoriel (*)</i>
Europe	121,026,682	46,439,678	8,345,517
Sierra Leone	44,340,974	3,694,262	13,979,176
Libéria	36,813,393	34,963,711	-1,791,812
Côte d'Ivoire	160,456,979	133,320,524	15,070,482
Ghana	34,514,182	0	18,494,533
Nigéria	113,518,677	12,017,172	50,396,027
Cameroun	156,987,752	9,706,884	27,855,397
Sao Tomé-et-Principe	5,511,788	5,222,997	-2,496,052
Congo (RDC)	10,923,105	0	-4,555,130
Cambodge	10,777,027	1,012,147	160,349
Indonésie	167,672,513	7,279,792	68,542,397
TOTAL	862,543,071	253,657,168	194,000,883
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-8,508,049
Juste valeur de la production agricole			-8,042,768
Autres retraitements IFRS			6,893,724
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			-5,642,608
Produits financiers et gains sur cessions			34,274,682
Charges financières et pertes sur cessions			-51,146,317
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits			-64,629,830
Résultat net de la période			97,199,718

(*) Le résultat de la période comprend les autres charges externes s'élevant à 103.8 millions d'euros, correspondant principalement à des prestations externes facturées aux plantations et liées directement à l'activité opérationnelle (entretien des routes, ...). Les autres charges opérationnelles pour 17.4 millions d'euros et les autres produits opérationnels pour 15.3 millions d'euros ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle. Ils se réfèrent plutôt à divers éléments tels que les subventions publiques, les autres taxes, les impôts fonciers, ...

* Total des actifs sectoriels^G

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Europe	214,260,598	188,941,141
Sierra Leone	123,185,982	128,721,882
Libéria	115,836,618	121,732,913
Côte d'Ivoire	151,924,753	166,346,688
Ghana	37,518,498	57,837,090
Nigéria	81,865,152	145,216,147
Cameroun	178,294,475	184,331,852
Sao Tomé-et-Principe	26,624,876	28,111,519
Congo (RDC)	51,567,843	68,260,622
Cambodge	64,227,738	67,618,326
Indonésie	118,943,164	117,769,545
Total	1,164,249,697	1,274,887,726
IFRS 3 / IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-44,483,146	-53,381,980
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	4,166,477	13,057,113
Autres retraitements IFRS	-11,733,437	-9,617,424
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-92,738,560	-91,269,968
Total des actifs sectoriels^G consolidés	1,019,461,029	1,133,675,467
Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels^G		
Ecart d'acquisition	4,951,057	4,951,057
Droits d'utilisation des actifs	33,550,055	11,902,768
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat étendu	645,773	688,024
Avances à long terme	2,328,080	1,978,537
Actifs d'impôts différés	9,106,597	11,698,485
Autres actifs non courants	3,169,704	2,699,565
Actifs consolidés non courants	53,751,266	33,918,436
Autres créances	10,075,144	8,665,133
Actifs d'impôts exigibles	10,931,694	14,942,449
Actifs consolidés courants	21,006,837	23,607,582
Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels^G	74,758,103	57,526,018
Actifs non courants détenus en vue de la vente	6,313,418	0
Total actifs	1,100,532,550	1,191,201,486

* Total des passifs sectoriels^G

EUR	31/12/2023	31/12/2022 Retraité
Europe	149,861,471	155,776,545
Sierra Leone	2,453,806	3,426,717
Libéria	7,008,789	13,882,723
Côte d'Ivoire	29,593,122	22,364,064
Ghana	597,314	1,066,056
Nigéria	3,674,454	6,950,565
Cameroun	27,372,442	20,897,779
Sao Tomé-et-Principe	4,435,416	3,492,126
Congo (RDC)	2,393,585	1,045,995
Cambodge	1,239,938	1,318,995
Indonésie	24,537,641	24,094,356
Total	253,167,976	254,315,921
Autres retraitements IFRS	2,238,169	6,220,680
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-157,173,698	-155,799,630
Total des passifs sectoriels^G consolidés	98,232,447	104,736,972
Capitaux propres et passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels^G		
Capitaux propres totaux	767,403,537	785,114,876
Passifs non-courants	128,057,731	150,559,859
Dettes financières à moins d'un an	69,534,449	91,466,449
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	3,089,617	1,836,468
Passifs d'impôts exigibles	33,288,514	56,820,337
Provisions	641,977	666,524
Total capitaux propres et passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels^G	1,002,015,825	1,086,464,514
Passifs associés aux actifs classés comme destinés à la vente	284,279	0
Total capitaux propres et passifs	1,100,532,550	1,191,201,486

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels^G durant l'exercice 2022

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de placement	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Europe	2,683	7,896,419	34,782	0	7,933,884
Sierra Leone	0	2,125,221	0	0	2,125,221
Libéria	0	2,197,106	0	898,587	3,095,694
Côte d'Ivoire	32,003	5,966,349	0	3,393,844	9,392,196
Ghana	0	2,277,025	0	0	2,277,025
Nigéria	0	22,269,520	0	827,710	23,097,230
Cameroun	0	10,862,418	0	3,144,690	14,007,108
Sao Tomé-et-Principe	0	275,584	0	0	275,584
Congo (RDC)	0	906,694	0	0	906,694
Cambodge	0	417,668	0	469,391	887,058
Indonésie	635,933	5,886,190	0	7,013,022	13,535,145
TOTAL	670,619	61,080,195	34,782	15,747,244	77,532,840

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels^G durant l'exercice 2023

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immeubles de placement	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Europe	10,668	15,740,303	60,598	0	15,811,569
Sierra Leone	0	2,535,268	0	0	2,535,268
Libéria	0	2,492,307	0	1,238,634	3,730,941
Côte d'Ivoire	15,621	5,647,697	0	3,685,695	9,349,013
Ghana	0	1,580,958	0	160,462	1,741,420
Nigéria	0	10,397,083	0	759,758	11,156,841
Cameroun	0	12,548,621	0	3,801,263	16,349,884
Sao Tomé-et-Principe	0	811,212	0	0	811,212
Congo (RDC)	0	106,557	0	0	106,557
Cambodge	0	480,750	0	426,311	907,061
Indonésie	1,172,057	5,368,272	0	9,562,007	16,102,337
TOTAL	1,198,346	57,709,029	60,598	19,634,130	78,602,103

* Information par secteur d'activité

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes:

EUR	2023	2022
Palmier	524,781,585	582,827,456
Hévéa	224,854,842	269,137,780
Autres produits agricoles	7,327,186	9,316,123
Activités commerciales	95,525,049	119,380,568
Autres	10,054,404	10,849,478
TOTAL	862,543,066	991,511,407

* Information par zone géographique

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients:

EUR					2022
Origine \ Implantation	Europe	Afrique	Asie	Amérique	TOTAL
Europe	3,865,186	2,292,183	1,370,073	0	7,527,442
Afrique	271,281,825	397,718,362	49,169,238	62,509,276	780,678,701
Asie	8,010,890	9,297,206	180,852,212	5,144,956	203,305,263
TOTAL	283,157,902	409,307,751	231,391,522	67,654,232	991,511,407

EUR					2023
Origine \ Implantation	Europe	Afrique	Asie	Amérique	TOTAL
Europe	2,694,106	1,813,506	847,622	0	5,355,234
Afrique	167,316,353	373,712,145	93,426,952	44,061,692	678,517,141
Asie	6,879,664	550,463	169,427,811	1,812,759	178,670,697
TOTAL	176,890,123	376,076,114	263,702,385	45,874,450	862,543,072

* Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par zone géographique:

EUR					2022
Secteur d'activité \ Catégorie	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	Services et autres activités commerciales	TOTAL
Sierra Leone	58,553,604	0	0	0	58,553,604
Libéria	0	40,635,339	0	121,318	40,756,657
Côte d'Ivoire	39,919,397	157,537,226	0	2,994,417	200,451,040
Ghana	31,991,119	968,476	0	123,751	33,083,346
Nigéria	120,757,226	12,346,955	0	175,641	133,279,822
Cameroun	133,093,402	10,764,990	1,947,102	1,263,951	147,069,445
Sao Tomé-et-Principe	7,781,775	0	0	0	7,781,775
Congo (RDC)	16,366,246	0	0	0	16,366,246
Indonésie	170,771,625	14,157,861	7,369,021	1,329,408	193,627,916
Cambodge	0	8,164,138	0	0	8,164,138
Europe	3,593,062	24,562,784	0	124,221,571	152,377,418
TOTAL	582,827,457	269,137,769	9,316,123	130,230,058	991,511,407

EUR					2023
Secteur d'activité \ Catégorie	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	Services et autres activités commerciales	TOTAL
Sierra Leone	44,340,974	0	0	0	44,340,974
Libéria	0	36,813,393	0	0	36,813,393
Côte d'Ivoire	30,964,234	126,880,126	0	2,612,616	160,456,976
Ghana	33,301,860	1,136,571	0	75,751	34,514,182
Nigéria	101,319,579	12,017,173	0	181,926	113,518,677
Cameroun	143,702,547	9,998,817	1,717,350	1,569,037	156,987,751
Sao Tomé-et-Principe	5,511,788	0	0	0	5,511,788
Congo (RDC)	10,923,105	0	0	0	10,923,105
Indonésie	150,821,396	9,874,419	5,609,840	1,366,863	167,672,518
Cambodge	0	10,777,027	0	0	10,777,027
Europe	3,896,103	17,357,321	0	99,773,255	121,026,680
TOTAL	524,781,586	224,854,846	7,327,190	105,579,449	862,543,071

Note 35. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel

A l'exception du Ghana et de la Sierra Leone (voir Note 1.27), les pays où le Groupe opère ne correspondent pas à des économies hyperinflationnistes ou ne souffrent pas d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de ces pays, le système politique et la stabilité économique restent fragiles et pourraient conduire à une dévaluation de la monnaie ou à une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

*** Risque de prix sur les marchés des matières premières**

Risque potentiel

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

Gestion du risque et opportunités

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

*** Risque de devises étrangères**

Risque potentiel

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar, le naira nigérian et la roupie indonésienne. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Au Nigéria, la disponibilité des devises fortes est extrêmement limitée. La différence entre les taux de la Banque Centrale du Nigéria (CBN) et les taux de gré à gré (OTC) reste forte à fin 2023. Pour établir les états financiers consolidés, le groupe utilise les taux de la Banque centrale du Nigéria (CBN). Ces taux sont indiqués dans la Note 1.9 des états financiers. L'impact des opérations Nigérianes du Groupe sur le résultat consolidé est indiqué dans la Note 34 (Information sectorielle) des états financiers.

Gestion du risque et opportunités

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

Le Groupe surveille attentivement l'évolution de la situation du marché des changes au Nigéria, en vue de présenter une image fidèle les états financiers.

*** Risque de taux d'intérêts**

Risque potentiel

Pour le Groupe, ce risque comprend d'une part, le risque de variation des flux de trésorerie afférent aux emprunts à court terme, donc souvent à taux variable et d'autre part le niveau relativement élevé des taux d'intérêts de base sur les marchés en développement lorsqu'il s'agit d'emprunter en devises locales.

Gestion du risque et opportunités

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Risque de crédit

Risque potentiel

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

Gestion du risque et opportunités

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'export des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Les informations sur les dépréciation d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.19.

Risque de liquidité

Risque potentiel

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Le Groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et de conserver ses liquidités (comme indiqué respectivement en Notes 24 and 20) auprès d'établissements ayant un faible risque de crédit.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Risque d'expropriation

Risque potentiel

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

Gestion du risque et opportunités

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :

- son impact environnemental;
- sa responsabilité sociale;
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

* Risque de change

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 10% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 7.7 millions d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales en 2023 (incluant l'USD) s'élèvent à 543.3 millions d'euros. Les ventes globales (conclues principalement en dollars) en 2023 s'élèvent à 319.3 millions d'euros.

* Risque de taux d'intérêts

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la Note 24. Suite au remboursement anticipé du prêt à taux variable par PNS Ltd en février 2023, l'exposition du groupe au risque de taux d'intérêts a diminué en 2023. La direction continue néanmoins de suivre de près l'évolution des taux d'intérêts.

* Risque de crédit

Au 31 décembre 2023, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent respectivement à 28.1 millions d'euros et 15.7 millions d'euros respectivement. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

EUR	31/12/2023	31/12/2022
Créances commerciales	43,827,351	40,812,839
Provision principalement sur créances non-opérationnelles	-3,939,434	-3,945,723
Autres créances	10,075,144	8,665,133
Total net des créances	49,963,061	45,532,249
Montant non échu	48,068,682	44,544,890
Montant échu depuis moins de 6 mois	1,820,539	236,316
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	37,647	405,019
Montant échu depuis plus d'un an	36,191	346,024
Total net des créances	49,963,061	45,532,249

Note 36. Passifs éventuels

1. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (Impôt des sociétés)

La société SOCFICOM ("Socficom"), société anonyme de droit liechtensteinois et filiale du Groupe a fait l'objet de poursuites répressives, à l'initiative du Ministère Public belge.

La principale prévention dont Socficom était liée au fait que le Ministère Public belge considérait que Socficom était une "société résidente belge", assujettie à l'impôt belge des sociétés.

Socficom a bénéficié d'une décision d'acquiescement, à la suite d'un arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles, siégeant en matière correctionnelle, daté du 23 octobre 2018. La Cour a dit pour droit qu'"il ressort de l'ensemble de ces éléments que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Le parquet n'a formé aucun pourvoi en cassation contre cet arrêt et cette décision est donc définitive.

Cependant, le Service Public Fédéral Finances, se fondant exclusivement sur le dossier d'instruction soumis par le Ministère Public belge en matière correctionnelle, soutient que Socficom remplit les conditions pour son assujettissement à l'impôt des sociétés en Belgique (le Service Public Fédéral Finances estime que Socficom est effectivement dirigée de Belgique et que toute son activité s'y déroulait).

Socficom a donc été imposée d'office à l'impôt des sociétés, en date du 4 janvier 2012 sur les exercices d'imposition 2004 à 2009 pour un montant de 77,343,783 euros hors intérêts de retard à un taux annuel de 7% réduit à 4% depuis le 1^{er} janvier 2018.

Socficom s'est pourvue, en date du 5 avril 2013, en réclamation fiscale contre ces 6 impositions d'office. Ces 6 réclamations ont été déclarées recevables, mais ont été rejetées.

Socficom a introduit une action devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles.

Le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles par jugement daté du 26 avril 2019, a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il ordonne le dégrèvement partiel des cotisations litigieuses.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante, compte tenu de la décision d'acquiescement rappelée ci-dessus.

C'est exclusivement sur base des éléments du dossier pénal que l'administration fiscale veut taxer Socficom car le dossier fiscal ne contient aucune "prétention nouvelle" par rapport à l'instance correctionnelle. Les faits jugés dans le cadre de l'instance fiscale, ont déjà été tranchés par la Cour d'Appel (chambre correctionnelle) qui a acquitté Socficom et les autres prévenus.

Le tribunal ne pouvait donc donner raison à l'administration fiscale en se fondant sur des pièces, considérations ou constatations, privées de tout effet par l'arrêt de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018. Le Tribunal fiscal de Bruxelles a "rejugé" le dossier pénal faisant fi de l'acquiescement de la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des cotisations litigieuses.

Les décisions en matière fiscale, frappées d'appel ne sont pas exécutoires aussi longtemps que la Cour ne s'est pas prononcée.

Les montants réclamés initialement par le fisc à Socficom s'élevaient à 77,343,783 euros hors intérêts (voir ci-dessus) desquels il faut donc déduire le dégrèvement accordé par le tribunal de l'ordre de 50,000,000 euros.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces impôts, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du

23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel devraient être rendues pas avant 2024.

2. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (TVA)

Tel que décrit précédemment, le Service Public Fédéral Finances soutient que Socficom est une société résidente belge. L'administration fiscale lui réclame une TVA de 3,054,160.15 euros pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009 outre une amende fiscale et des intérêts au taux de 0.8% par mois à compter du 20 janvier 2010.

Les montants réclamés s'élèvent à 10,310,844.61 euros se décomposant comme suit :

- 3,054,160 euros à titre de TVA
- 1,148,364 euros à titre d'intérêts
- 6,108,320 euros à titre d'amendes
- à majorer de l'intérêt de retard à calculer sur la TVA due à partir du 21 décembre 2013.

Socficom a contesté cet impôt devant le tribunal de première instance de Bruxelles.

Le tribunal a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il annule l'amende fiscale de 6,108,320 euros et les intérêts comptés sur ce montant.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante puisqu'elle a bénéficié d'une décision d'acquiescement suite à l'arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles daté du 23 octobre 2018.

Pour réclamer la TVA litigieuse à Socficom, l'administration fiscale se fonde exclusivement sur le dossier pénal. Or le tribunal de Bruxelles ne pouvait ignorer la décision d'acquiescement et condamner Socficom sans tenir compte de l'arrêt, définitif et coulé en force de chose jugée, de la Cour d'Appel de Bruxelles.

En l'absence d'éléments nouveaux apportés par l'administration fiscale et ayant une incidence sur l'issue du procès, la décision de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018, ne pouvait être remise en cause et lie le tribunal.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des taxes litigieuses.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces taxes, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel devraient être rendues pas avant 2024.

3. Litige contre la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

La Société des caoutchoucs du Grand Bereby ("SOGB"), société anonyme de droit ivoirien et filiale du Groupe est impliquée dans un litige avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ("CNPS") de Côte d'Ivoire. Ce litige porte sur le contrôle de l'imposition des avantages en nature que la SOGB aurait dû verser à la CNPS pour avoir mis à disposition des logements à ses employés.

Suite à une première analyse pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2013, la CNPS a estimé un montant dû de 182 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 277,000 euros. Sur la base des calculs de la SOGB, le montant dû s'établit à 32 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 48,000 euros.

Suite à une contrainte, l'affaire a été portée devant le Tribunal de Sassandra. Ce dernier a invité les deux parties à aboutir à un règlement amiable du litige les opposant et à lui produire un accord transactionnel, le cas échéant.

A défaut d'un règlement amiable du litige, il appartiendrait au tribunal de Sassandra de se prononcer sur le fond.

La CNPS a effectué une seconde analyse portant sur les exercices de 2014 à 2018. La CNPS a ajouté au précédent montant, une somme de 1,650 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 2.5 millions d'euros. La SOGB a enregistré une provision d'un montant de 250 millions de francs CFA, soit l'équivalent de 381,000 euros, qui correspond au montant qu'elle considère effectivement dû.

La question relative aux logements sur les plantations en zone rurale est une problématique d'ordre général et concerne la plupart des entreprises agricoles et forestières, notamment celles du secteur de l'hévéa, du palmier à huile et de la banane.

C'est la raison pour laquelle des actions ont été menées par des entreprises du secteur, soutenues en cela par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ("CGECI"), en vue d'obtenir une position claire de la CNPS à ce sujet.

La CNPS avait toujours accordé une tolérance concernant la détermination des avantages en nature constitués par la mise à disposition de logement en zone rurale.

Une proposition d'arbitrage a été introduite auprès du Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale par un groupe de travail regroupant des membres de la CGECI et de l'UNEMAF. Des réunions de travail devaient avoir lieu dans le courant de l'année 2020 mais celle-ci ont été reportées en raison de la situation sanitaire et n'ont pas repris à ce jour.

A la date de clôture des comptes, la procédure amiable est donc toujours en cours. De son issue dépendra la saisine du tribunal de Sassandra qui aura seul le pouvoir de contraindre les parties. Dans la mesure où il n'existe, à ce jour, aucune contrainte légale et sur base des éléments précédents, la Direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible.

Note 37. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

Note 38. Evénements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas d'événements matériels après la date de clôture à mentionner.

Note 39. Actifs détenus en vue de la vente

EUR		31/12/2023
ACTIFS		
Actifs non-courants		
Droits d'utilisation d'actifs		33,851
Immobilisations corporelles		2,241,077
Actifs biologiques producteurs		1,969,162
		4,244,090
Actifs courants		
Stocks		956,711
Actifs biologiques courants		21,188
Créances commerciales		2,973
Autres créances		427,509
Actifs d'impôts exigibles		299,777
Trésorerie et équivalents de trésorerie		361,169
		2,069,328
Actifs non courants détenus en vue de la vente		6,313,418

EUR		31/12/2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Passifs non-courants		
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location		35,449
		35,449
Passifs courants		
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location		10,417
Dettes commerciales		119,584
Autres dettes		118,829
		248,830
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente		284,279

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des actifs classés comme détenus en vue de la vente et les passifs y afférents sont attribuables à SRC. Au cours du dernier trimestre 2023, la direction de Socfinaf a mené des négociations sur la cession de SRC. En conséquence, SRC a été reclassée dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2023. La transaction est soumise à l'approbation des autorités locales et devrait être finalisée au cours du premier semestre 2024.

Note 40. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

EUR	2023	2022
Audit (TVAC)	1,529,754	1,509,211

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucune prestation de conseil matérielle ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2023 ou en 2022.

Rapport de gestion social

Présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 29 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2023.

Activités

Socfin possède pour l'essentiel des participations financières dans des sociétés de portefeuille et des sociétés de services, qui opèrent indirectement en Asie du Sud-Est et/ou en Afrique tropicale dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022
PRODUITS		
Produits des immobilisations financières provenant d'entreprises liées		
- Dividendes	39.9	34.2
- Intérêts sur créances	5.8	8.8
	<u>45.7</u>	<u>43.0</u>
Produits de l'actif circulant	<u>0.1</u>	<u>3.6</u>
Total des produits	45.8	46.6
CHARGES		
Autres charges externes	2.9	1.5
Intérêts et autres charges financières	4.6	11.3
	<u>7.5</u>	<u>12.8</u>
BENEFICE DE L'EXERCICE	38.3	33.8

Au 31 décembre 2023, le bénéfice net s'établit à 38.3 millions d'euros comparé à 33.8 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Les produits se sont élevés à 45.8 millions d'euros (46.6 millions d'euros au 31 décembre 2022).

L'ensemble des charges s'inscrit à 7.5 millions d'euros contre 12.8 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Bilan

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de Socfin s'élève à 284.5 millions d'euros contre 324.5 millions d'euros au 31 décembre 2022.

L'actif de Socfin se compose de 196.4 millions d'euros de participations, de 80.4 millions d'euros de créances immobilisées et de 7.7 millions d'euros de créances.

Avant affectation du dividende final de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 232.6 millions d'euros.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'exercice 2023, Socfin a souscrit à l'augmentation de capital de Management Associates.

Evaluation

Au 31 décembre 2023, les plus-values latentes sur le portefeuille des participations sont estimées à 114 millions d'euros contre 141.5 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Participations

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

Socfinasia S.A. (Luxembourg) - 58.25%

Cette société détient des participations dans des sociétés d'Asie du Sud-Est actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au 31 décembre 2023, le bénéfice net s'établit à 48.1 millions d'euros contre 70.7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinasia s'élève à 294.1 millions d'euros au 31 décembre 2023 et l'évaluation du portefeuille fait apparaître des plus-values latentes pour 62.4 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinasia proposera à la prochaine Assemblée Générale le paiement d'un dividende final de 2.00 euros par action, un acompte de 2.00 euros ayant déjà été versé en novembre 2023.

<i>Socfinasia (millions d'euros)</i>	<i>2023</i>	<i>2022</i>
Actif	430.2	457.7
Actif immobilisé	357.7	405.7
Actif circulant	72.5	52.0
Passif	430.2	457.7
Capitaux propres	424.1	452.1
Dettes	6.1	5.6

Socfinaf S.A. (Luxembourg) - 64.64%

Cette société possède des participations dans des sociétés d'Afrique tropicale actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au 31 décembre 2023, le bénéfice net s'établit à 2.7 millions d'euros contre 37.5 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinaf s'élève à 187.4 millions d'euros au 31 décembre 2023 et l'évaluation du portefeuille dégage des plus-values latentes pour 469.2 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinaf proposera à la prochaine Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2023.

Socfinaf (millions d'euros)	2023	2022
Actif	<u>349.3</u>	<u>398.6</u>
Actif immobilisé	316.8	361.7
Actif circulant	32.5	36.9
Passif	<u>349.3</u>	<u>398.6</u>
Capitaux propres	223.9	221.3
Dettes	125.4	177.3

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de Socfin de 38,275,879 euros augmenté du report bénéficiaire antérieur de 117,203,463 euros forment un solde bénéficiaire de 155,479,342 qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

Répartition bénéficiaire

	EUR
Report à nouveau	139,746,320
Du solde :	
10% au Conseil d'Administration	1,573,302
90% aux 14,159,720 actions soit 1.00 euro par action dont 0.50 euro déjà versé en novembre 2023	<u>14,159,720</u>
	<u>155,479,342</u>

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à 1.25 euro.

Réserves

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves se présentera comme suit :

	EUR
Réserve légale	2,477,951
Autres réserves	57,277,681
Report à nouveau	<u>139,746,320</u>
	<u>199,501,953</u>

Si cette répartition est approuvée, le coupon n° 84 de 0.50 euro sera détachable le 5 juin 2024 et payable à partir du 7 juin 2024.

Actions propres

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres au cours de l'exercice 2023.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2023 Socfin n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

- a) b) f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24,779,510 euros représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.
- c) Le 9 octobre 2023, M. Hubert Fabri a déclaré, conformément à la loi luxembourgeoise du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, qu'il détenait une participation directe et indirecte de 95.67% des droits de vote dans Socfin.
- d) Le 30 mai 2023, Afico, une entité contrôlée en dernier ressort par M. Hubert Fabri, a publié un avis conformément à l'art. 3(1) de la loi luxembourgeoise du 21 juillet 2012 relative au retrait obligatoire et au rachat obligatoire, immédiatement suivi par l'annonce publique de son intention de procéder à un retrait obligatoire des actions de Socfin qui ne sont pas détenues ou contrôlées par les Parties au Concert (telles que définies ci-dessous) conformément à l'Art. 4(1) de cette loi (le "Squeeze Out").
- g) En vertu d'un accord entre M. Fabri, Afico et Bolloré SE (les "Parties de Concert") signé par les parties le 30 mai 2023, un total de 39.75 % des droits de vote détenus directement ou indirectement par Bolloré SE sont attribués à M. Fabri.
- h) Art. 14. des statuts : *"La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année".*
- Art. 23. des statuts : *"En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur".*
- Art. 32. des statuts : *"Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi sur les sociétés".*
- i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 18 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : *"Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil".*

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : *"En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.*

Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi.

En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés.

L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi".

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Politique de gestion responsable

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2023.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

Au 31 décembre 2023, la valeur estimée de Socfin avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à 346.6 millions d'euros. Cette évaluation intègre des plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à 31.00 euros au terme de l'exercice 2023 contre 20.20 euros un an plus tôt.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a affecté l'entreprise.

Principaux risques et incertitudes

Les investissements du Groupe tant en Asie du Sud-Est qu'en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2024 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

Nominations statutaires

M. François Fabri, administrateur sortant, est rééligible. Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée générale le renouvellement de ce mandat pour une période de six ans.

Le Conseil d'Administration

Etats financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2023

<i>ACTIF</i>	<i>Note</i>	<i>2023</i> <i>EUR</i>	<i>2022</i> <i>EUR</i>
<i>ACTIF IMMOBILISE</i>			
<i>Immobilisations financières</i>	3		
Parts dans des entreprises liées		196,356,984.97	187,356,984.97
Créances sur des entreprises liées		80,442,500.00	120,412,500.00
		276,799,484.97	307,769,484.97
<i>ACTIF CIRCULANT</i>			
<i>Créances</i>			
Créances sur des entreprises liées	4		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		7,154,053.92	16,325,350.98
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		207,296.24	153,785.88
		7,361,350.16	16,479,136.86
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et caisse		363,981.87	259,023.92
		7,725,332.03	16,738,160.78
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		284,524,817.00	324,507,645.75

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

<i>PASSIF</i>	<i>Note</i>	<i>2023 EUR</i>	<i>2022 EUR</i>
<i>CAPITAUX PROPRES</i>	5		
Capital souscrit		24,779,510.00	24,779,510.00
Primes d'émission		501,846.51	501,846.51
<i>Réserves</i>			
Réserve légale		2,477,951.00	2,477,951.00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		57,277,681.15	57,277,681.15
		59,755,632.15	59,755,632.15
Résultats reportés		117,203,463.42	103,075,979.76
Résultat de la période		38,275,879.44	33,793,761.44
Acompte sur dividendes		-7,866,511.11	-11,799,766.67
		232,649,820.41	210,106,963.19
<i>DETTES</i>			
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0.00	18.18
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		225,406.00	216,429.50
Dettes envers des entreprises liées	6		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1,181,499.84	13,830,365.13
dont la durée résiduelle est supérieure ou égale à un an		50,000,000.00	100,000,000.00
Autres dettes			
Dettes fiscales		200,520.00	86,520.00
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		267,570.75	267,349.75
		51,874,996.59	114,400,682.56
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		284,524,817.00	324,507,645.75

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

2. Compte de résultat au 31 décembre 2023

		2023 EUR	2022 EUR
	<i>Note</i>		
Autres produits d'exploitation		0.00	46,068.75
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-2,861,799.83	-1,509,020.71
Autres charges d'exploitation		-14,478.50	-18,139.65
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	7	39,948,377.00	34,212,972.00
Produits provenant de créances de l'actif immobilisé			
provenant d'entreprises liées			
Autres produits d'exploitation	8	5,786,549.68	8,835,902.76
Autres intérêts et autres produits financiers			
provenant d'entreprises liées		54,925.05	3,601,489.37
Autres intérêts et produits financiers		579.54	2,063.34
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées		-4,523,557.33	-11,282,652.87
autres intérêts et charges financières		-827.83	-46,681.90
Impôts sur le résultat		-0.05	-6.49
Résultat après impôts sur le résultat		38,389,767.73	33,841,994.60
Autres impôts non présentés ci-dessus		113,888.29	-48,233.16
Résultat de l'exercice		38,275,879.44	33,793,761.44

Proposition de répartition bénéficiaire

		2023 EUR	2022 EUR
Report à nouveau		139,746,320.64	117,203,463.42
Du solde :			
10% au Conseil d'Administration		1,573,302.22	1,966,627.78
90% aux 14,159,720 actions		14,159,720.00	17,699,650.00
		155,479,342.86	136,869,741.20
Dividende par action		1.00	1.25

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2023

Note 1. Généralités

La Société a été constituée le 5 décembre 1959 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 5937 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0027967834.

La Société a pour objet (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

La Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seules les pertes de change non-réalisées sur les postes en devises sont portées au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.

2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'imaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Incertitudes géopolitiques

En février 2022, un certain nombre de pays (dont les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne) ont imposé des sanctions à l'encontre de certaines entités et personnes en Russie à la suite de la reconnaissance officielle de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk par la Fédération de Russie. Des annonces de sanctions supplémentaires potentielles ont été faites à la suite des opérations militaires lancées par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

Le 7 octobre 2023, des groupes militants palestiniens dirigés par le Hamas lancent une offensive surprise coordonnée contre Israël, qui fait plus de 1 200 morts, principalement des citoyens israéliens. À la suite de cette attaque, Israël se déclare en état de guerre pour la première fois depuis la guerre du Kippour en 1973.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation de la société en 2023, le Conseil d'Administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats de la société.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2023 EUR	2022 EUR	2023 EUR	2022 EUR	2023 EUR	2022 EUR
<i>Prix d'acquisition/ valeur nominale au début de l'exercice</i>	187,356,984.97	186,370,878.78	120,412,500.00	187,056,434.52	307,769,484.97	373,427,313.30
Augmentations	9,000,000.00	1,049,628.23	30,000.00	0.00	9,030,000.00	1,049,628.23
Diminutions	0.00	-63,522.04	-40,000,000.00	-66,643,934.52	-41,000,000.00	-66,707,456.56
<i>Prix d'acquisition/ valeur nominale à la fin de l'exercice</i>	196,356,984.97	187,356,984.97	80,442,500.00	120,412,500.00	276,799,484.97	307,769,484.97
<i>Corrections de valeur au début et à la fin de l'exercice</i>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Valeur nette comptable à la fin de l'exercice</i>	196,356,984.97	187,356,984.97	80,442,500.00	120,412,500.00	276,799,484.97	307,769,484.97

Informations sur les mouvements de l'exercice

Au cours de l'année, la Société a participé à l'augmentation de capital de Management Associates S.A. pour un montant total de 9,000,000 d'euros.

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable EUR	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres au 31/12/2023	Résultat net au 31/12/2023
Socfinaf (**)	Luxembourg	64.64	137,565,946	31/12/2023	EUR	223,912,557	2,658,856
Socfinasia (**)	Luxembourg	58.25	49,071,662	31/12/2023	EUR	424,074,295	48,129,963
Induservices (*)	Luxembourg	35.00	35,000	31/12/2023	EUR	486,125	158,489
Management Associates (*)	Luxembourg	30.00	9,637,500	31/12/2023	EUR	32,473,351	17,271
			196,310,108				

(*) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2023.

(**) Sur base de données financières auditées au 31 décembre 2023.

Evaluation des parts dans des entreprises liées

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration est d'avis que la juste valeur de chaque investissement est au moins égale à sa valeur comptable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Informations et évaluation des créances sur des entreprises liées

Au 31 décembre 2023, les créances sur des entreprises liées se composent principalement :

- d'une créance sur la société Socfinaf d'un montant nominal de 80,000,000 d'euros (2022: 120,000,000 d'euros) et qui porte intérêts à un taux fixe de 6.25%. L'échéance de cette créance est fixée au 10 novembre 2026. Au cours de l'exercice, la Société a reçu un remboursement de Socfinaf de 40,000,000 d'euros.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration est d'avis que ces créances ne présentent pas de pertes de valeur qui revêtent un caractère durable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Note 4. Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées sont principalement composées d'une créance envers Socfinaf correspondant à la centralisation de trésorerie pour 5,885,387 euros (2022: 1,914,036 euros). Au cours de l'exercice, la Société a reçu un remboursement de Socfinaf de 13,615,803 euros.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration est d'avis que la créance est pleinement recouvrable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Note 5. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acomptes sur dividende EUR
Situation au 1^{er} janvier 2022	24,779,510.00	501,846.51	2,477,951.00	57,277,681.15	102,447,638.68	10,068,154.41	-1,573,302.22
Affectation du résultat de l'exercice 2021 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 31 mai 2022:							
• Résultats reportés					628,341.08	-628,341.08	
• Dividendes						-7,079,860.00	
• Tantièmes						-786,651.11	
• Acomptes sur dividendes 2021						-1,573,302.22	1,573,302.22
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 27 octobre 2022							-11,799,766.67
Résultat de l'exercice 2022						33,793,761.44	
Situation au 31 décembre 2022	24,779,510.00	501,846.51	2,477,951.00	57,277,681.15	103,075,979.76	33,793,761.44	-11,799,766.67
Affectation du résultat de l'exercice 2022 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 mai 2023:							
• Résultats reportés					14,127,483.66	-14,127,483.66	
• Dividendes						-7,079,860.00	
• Tantièmes						-786,651.11	
• Acomptes sur dividendes 2022						-11,799,766.67	11,799,766.67
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2023							-7,866,511.11
Résultat de l'exercice 2023						38,275,879.44	
Situation au 31 décembre 2023	24,779,510.00	501,846.51	2,477,951.00	57,277,681.15	117,203,463.42	38,275,879.44	-7,866,511.11

Capital souscrit

Aux 31 décembre 2023 et 2022 le capital souscrit et entièrement libéré est de 24,779,510 euros représenté par 14,159,720 actions sans désignation de valeur nominale.

Prime d'émission

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la prime d'émission s'élève à 501,846 euros.

Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Note 6. Dettes envers des entreprises liées

Au 31 décembre 2023, les dettes envers des entreprises liées sont composées :

- a) Exigible à moins d'un an:
 - le solde d'une dette envers PNS Ltd qui a été remboursée au cours de l'année pour 13,615,803 euros. Le montant résiduel en fin d'exercice est principalement composé des intérêts du prêt de 50,000,000 d'euros dû à Socfinasia pour 900,000 d'euros (2022 : 400,000 d'euros).
- b) Exigible à plus d'un an:
 - une dette envers Socfinasia pour un montant nominal de 50,000,000 d'euros (2022: 100,000,000 d'euros) et portant intérêt au taux fixe de 6%. Cette dette est remboursable par anticipation ou au plus tard le 10 novembre 2026. Au cours de l'année, la société a remboursé un montant de 50,000,000 d'euros.

Note 7. Produits provenant de participations

	2023 EUR	2022 EUR
Dividendes reçus	39,948,377.00	34,212,972

Ce montant correspond aux dividendes reçus des entreprises liées (Note 3).

Note 8. Produits provenant de créances de l'actif immobilisé

	2023 EUR	2022 EUR
Intérêts sur créances	5,786,549.68	8,835,903

Ces intérêts concernent les créances sur entreprises liées (Note 3).

Note 9. Impôts

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés commerciales luxembourgeoises sont soumises.

Sur la base de la dernière déclaration fiscale déposée, la direction de la société reconnaît que la société a 10,515,211 euros de pertes fiscales reportées au 31 décembre 2022 et estime à environ 1,539,398 euros les pertes fiscales supplémentaires pour la période actuelle (exercice 2023).

En ce qui concerne la partie des pertes susmentionnées générées à partir de l'exercice fiscal 2017 (environ 8,131,536 euros), ce montant peut être reporté pendant les dix-sept années suivant l'exercice fiscal au cours duquel les pertes ont été générées.

Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2023 les membres du Conseil d'Administration ont perçu 7,188 euros (2022: 8,750 euros) de jetons de présence et 1,573,302 euros (2022: 1,966,628 euros) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2023, aucune avances ou crédits n'ont été accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

Note 11. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des sociétés qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans ces pays d'Afrique (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Cameroun, São Tomé et Príncipe et République Démocratique du Congo) et d'Asie du Sud-Est (Cambodge et Indonésie), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 12. Engagements hors bilan

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'a pas d'engagements hors bilan significatifs.

Note 13. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a affecté l'entreprise.

Glossaire

ACHATS DE TIERS - Transaction commerciale impliquant une personne ou une entité autre qu'une société du groupe. En règle générale, les achats de tiers sont effectués auprès de petits producteurs locaux.

ACTIFS SECTORIELS / PASSIFS SECTORIELS - Les actifs et les passifs sectoriels ne font pas partie de l'information interne, mais sont inclus pour satisfaire aux exigences de la norme IFRS 8 :

- Les actifs sectoriels comprennent les immobilisations, les actifs biologiques, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils ne comprennent aucun ajustement lié à la consolidation ou aux normes IFRS ;
- Les passifs sectoriels comprennent uniquement les dettes commerciales et les autres dettes. Ils ne comprennent pas d'ajustements liés à la consolidation ou aux normes IFRS.

ACTIVITES COMMERCIALES - Activité consistant à vendre, acheter ou échanger des biens et des services dans le but de générer un profit. Cette activité commerciale est principalement centralisée au sein de Sogescol FR.

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL - Éléments de produits et de charges (y compris les ajustements de reclassement) qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat comme l'exigent ou l'autorisent d'autres IFRS.

CAOUTCHOUC SEC - Il s'agit du poids de caoutchouc naturel produit, déterminé à la fin du processus de broyage et de séchage. Après la récolte, le latex liquide s'écoule des hévéas dans les champs, la plupart du temps après coagulation dans les champs. Toutefois, le "caoutchouc humide" contient encore de l'eau et de nombreux autres composants naturels en dehors des particules de caoutchouc. Le caoutchouc naturel est commercialisé sous forme de "caoutchouc sec" - après transformation - pour être utilisé dans de nombreuses chaînes de valeur industrielles, parmi lesquelles la fabrication de pneus est la plus importante.

CAPITALISATION BOURSIERE - Produit du nombre d'actions multiplié par le cours de clôture du marché.

CIF Rotterdam - Cost Insurance & Freight Rotterdam, correspond à :

- Le coût de la marchandise/du pétrole ;
 - Le coût de l'assurance pour l'ensemble de l'envoi, du port de chargement jusqu'à l'arrivée et la livraison ;
 - Frêt : le coût du transport depuis le port de chargement jusqu'à Rotterdam.
- En d'autres termes, le vendeur paie les marchandises, le transport jusqu'au port de destination et l'assurance maritime.

CONCESSION - Contrat signé avec les autorités locales, accordant des droits spécifiques pour le contrôle d'une zone de terrain et pour la conduite d'activités spécifiques dans cette zone, pendant une période définie.

CPKO - L'huile brute de palmiste est une huile brute légère, extraite des noyaux de palmiers à huile, qui contient principalement de l'acide laurique.

CPO - L'huile de palme brute est une huile comestible extraite de la pulpe des fruits des palmiers à huile.

DAP - Delivered At Place est un terme commercial international (Incoterm) qui renvoie à l'idée que le vendeur assume tous les risques et les coûts de la livraison des marchandises à un endroit convenu.

DROIT D'UTILISATION D'ACTIF - Actif qui représente le droit du preneur à utiliser un actif sous-jacent pendant la durée du contrat de location.

DUREE DE VIE OPERATIONNELLE - Durée pendant laquelle un bien corporel ou incorporel peut être utilisé économiquement avant de tomber en panne. La durée de vie opérationnelle ne comprend pas les activités post-fermeture. À titre d'exemple, les hévéas et les palmiers ont une durée de vie opérationnelle estimée entre 20 et 33 ans.

EBIT - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier et impôts. Il s'agit du résultat des activités ordinaires de l'entreprise, servant à évaluer la rentabilité opérationnelle.

EBITDA - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier, impôt, dépréciation et amortissement. Cet indicateur clé permet de mesurer la rentabilité opérationnelle.

ESEF - European Single Electronic Format est le format électronique dans lequel les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur les marchés réglementés de l'UE doivent préparer leurs rapports financiers annuels afin de faciliter l'accessibilité, l'analyse et la comparabilité des rapports financiers annuels.

EXW - Ex works est un Incoterm, dans lequel un vendeur met à disposition un produit directement à partir de l'usine ou du lieu de fabrication. L'acheteur du produit doit organiser et s'acquitter du transport.

FEUILLES FUMÉES - Il s'agit d'un type de caoutchouc naturel brut sous forme de feuilles brunes obtenues en coagulant le latex avec un acide, en le roulant en feuilles et en le séchant sur des feux de bois ouverts. C'est la principale matière première des produits en caoutchouc naturel. Également appelé : feuille nervurée et feuille fumée.

FLUX DE TRÉSORERIE LIBRES - Les flux de trésorerie libres sont la somme des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. Ils sont également appelés "flux de trésorerie avant activités de financement". Les flux de trésorerie disponibles sont utilisés pour évaluer la performance financière.

FOB - Free On Board est un incoterm qui signifie que le vendeur est responsable des marchandises achetées et des coûts associés jusqu'à leur chargement sur le navire. Dès que les marchandises sont en sécurité à bord du navire, le risque est transféré à l'acheteur, qui assume la responsabilité du reste du transport.

GPSNR - Plate-forme mondiale pour un caoutchouc naturel durable. La GPSNR est une organisation internationale, multipartite et à adhésion volontaire, dont la mission est d'améliorer les performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

IAS - International Accounting Standards (normes comptables internationales). Normes comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), qui ont été remplacées par les IFRS en 2001.

IFRS - Les normes internationales d'information financière sont des règles comptables destinées aux entreprises publiques, dont l'objectif est de rendre les états financiers des entreprises cohérents, transparents et facilement comparables dans le monde entier. Les IFRS sont publiées par l'IASB. Les IFRS comprennent les IAS (anciennes normes), les interprétations du comité d'interprétation des IFRS ou de l'IFRIC qui l'a précédé, ainsi que l'ancien SIC.

IRSG - Groupe d'étude international du caoutchouc. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée d'acteurs de la production et de la consommation de caoutchouc. Situé à Singapour, l'IRSG a été créé en 1944.

MARCHANDISES FINIES - Marchandises dont le processus de fabrication est terminé mais qui n'ont pas encore été vendues ou distribuées à l'utilisateur final (par exemple caoutchouc sec, huile de palme brute, graines, huile de palmiste, tourteau de palmiste).

MATIÈRES PREMIÈRES - Les matières premières sont les intrants ou les stocks dont une entreprise a besoin pour fabriquer ses produits (par exemple les régimes de palmier, le caoutchouc humide, ...).

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE - Participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à une société mère.

PRODUCTION EN COURS - Stocks qui ont commencé le processus de fabrication et ne sont plus inclus dans les stocks de matières premières, mais qui ne sont pas encore des produits finis. Dans les états financiers, la production en cours est classée dans l'actif circulant, avec les autres éléments du stock.

PRODUCTION PROPRE - Quantités de matières premières (régimes de palmier à huile, caoutchouc humide, ...) usinées qui ont été récoltées dans les plantations propres gérées par le Groupe.

RSS3 - Ribbed Smoked Sheet est un caoutchouc coagulé à partir de caoutchouc naturel de haute qualité. Le caoutchouc est ensuite transformé en feuilles, séché, fumé et classé visuellement. Les feuilles de caoutchouc RSS3 sont utilisées dans la production de pneus, de bandes de roulement, de chaussures, ...

SAIGNEUR - Travailleur agricole formé et qualifié pour "saigner" un arbre à l'aide d'un couteau spécial. Les arbres sont entaillés à intervalles réguliers (4-7 jours), ce qui libère le latex des vaisseaux lactifères situés dans l'écorce extérieure tendre de l'arbre.

SGX - Singapore Exchange est la principale bourse d'actifs de Singapour. La SGX cote des actions, des obligations, des contrats d'option, des devises et des matières premières, ce qui en fait, en 2021, le plus grand marché boursier d'Asie du Sud-Est.

SOFR - Le Secured Overnight Financing Rate (SOFR) est une mesure générale du coût des emprunts au jour le jour garantis par des titres du Trésor américain.

SOPARFI - Société de PARTICIPATIONS Financières. Les SOPARFI sont des sociétés commerciales ordinaires imposables, dont l'objet social consiste à détenir des participations et à exercer des activités de financement connexes.

SPPI - Solely Payments of Principal and Interest (Paiement unique du principal et des intérêts). Dans le contexte de l'IFRS 9, il s'agit de l'une des deux conditions requises pour classer un instrument au coût amorti. Elle précise que les conditions contractuelles de l'accord de prêt donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie contractuels qui sont soit:

- des remboursements du principal emprunté ou,
- des intérêts sur le montant du principal restant dû.

TSR20 - Le grade Technically Specified Rubber correspond à un bloc de caoutchouc fabriqué par écrasement, nettoyage et séchage de caoutchouc solide. Les principaux pays producteurs ont leur propre norme TSR (STR en Thaïlande, SIR en Indonésie, ...). Les TSR sont classés en fonction de divers facteurs, notamment les matières volatiles, la teneur en cendres, la couleur et la viscosité, ...

VALEUR NETTE PAR ACTION - Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère à la période de clôture, divisés par le nombre d'actions. Permet aux lecteurs des états financiers de comparer facilement le prix de l'action à la période de clôture avec sa valeur dans les états financiers. A titre d'exemple, la valeur au 31 décembre 2023 est obtenue en divisant 425,338,285 euros (valeur des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) par 14,159,720 (nombre d'actions).